Montréal mercredi 12 février 2014 Le plus grand quotidien français d'Amérique
130e année N° 93 56 pages, 5 cahiers

1,00 $ taxes en sus – Édition provinciale **1,10 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

Sotchi 2014

LA MÉDAILLE À 50 MILLIARDS

La pression est énorme sur l'équipe russe de hockey. SPORTS

MARKETING-PUBLICITÉ

ROULER SUR L'OR

Combien vaut une médaille olympique au Québec ? AFFAIRES

Alexandre Bilodeau et son frère Frédéric

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

L'ÉMOTION D'UN GUERRIER

PHILIPPE CANTIN
SPORTS

LA PRESSE

BUDGET 2014

VINCENT MARISSAL
METTRE LA TABLE POUR 2015
PAGE A3

STÉPHANIE GRAMMOND
TENEZ-VOUS EN FORME ET ARRÊTEZ DE FUMER!
PAGE A5

FRANCIS VAILLES
LE CANADA, UN PARADIS PROBLÉMATIQUE
AFFAIRES

UN DERNIER PAS VERS L'ÉQUILIBRE

Le ministre des Finances Jim Flaherty a déposé hier un budget marqué du sceau de la prudence. Son objectif : un premier surplus de 6,4 milliards de dollars en 2015, juste à temps pour les élections. PAGES A2 À A6 ET AFFAIRES

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

CLAUDE GINGRAS

MÉMOIRES ET FANTAISIES

Nathalie Petrowski rencontre notre critique musical. ARTS

RETOUR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUX CAILLOUX DANS LES SOULIERS DE COUILLARD

PAGES A10 ET A11

TROIS-RIVIÈRES

DEUX SŒURS ET UN HOMME ASSASSINÉS

PAGE A22

LES AMBULANCIERS DÉNONCENT UN MANQUE CRIANT DE VÉHICULES

PAGE A15

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Il y aura un film sur la vie de Rob Ford : *Lendemain de veille 4* (*The Hangover 4*).

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

DITES ADIEU À VOTRE DENTIER GRÂCE AUX IMPLANTS DENTAIRES !

ALL-ON-4MC plus
UN SOURIRE ALL-ON-4MC NOUVELLE GÉNÉRATION
Un solide sourire sur implants
50%
moins cher que le All-on-4MC traditionnel[1]

Fiez-vous à nos 20 années d'expérience et de succès clinique remarquable !
Réhabilitez votre sourire avec nos nouveaux services d'implantologie rapides et très faciles, effectués sous sédation.

Consultation et tomographie sans frais[1]
Traitements déductibles d'impôt
Financement disponible

DR LUC CHAUSSÉ IMPLANTOLOGIE DENTAIRE

drlucchausse.com
450-Implant
1-800-263-Dent
lucchausse@me.com
Dr Luc Chaussé, dentiste généraliste

[1]S'adresse aux personnes ayant perdu ou allant perdre leurs dents à la mandibule inférieure. Coût régulier All-on-4: 24 000 $ et +. Coût All-on-4 Plus: 12 000 $. Certains pré-requis cliniques s'appliquent. All-on-4 est une MC de Nobel Biocare Services AG.

BUDGET 2014

LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE TOUJOURS PRÉVU POUR 2015

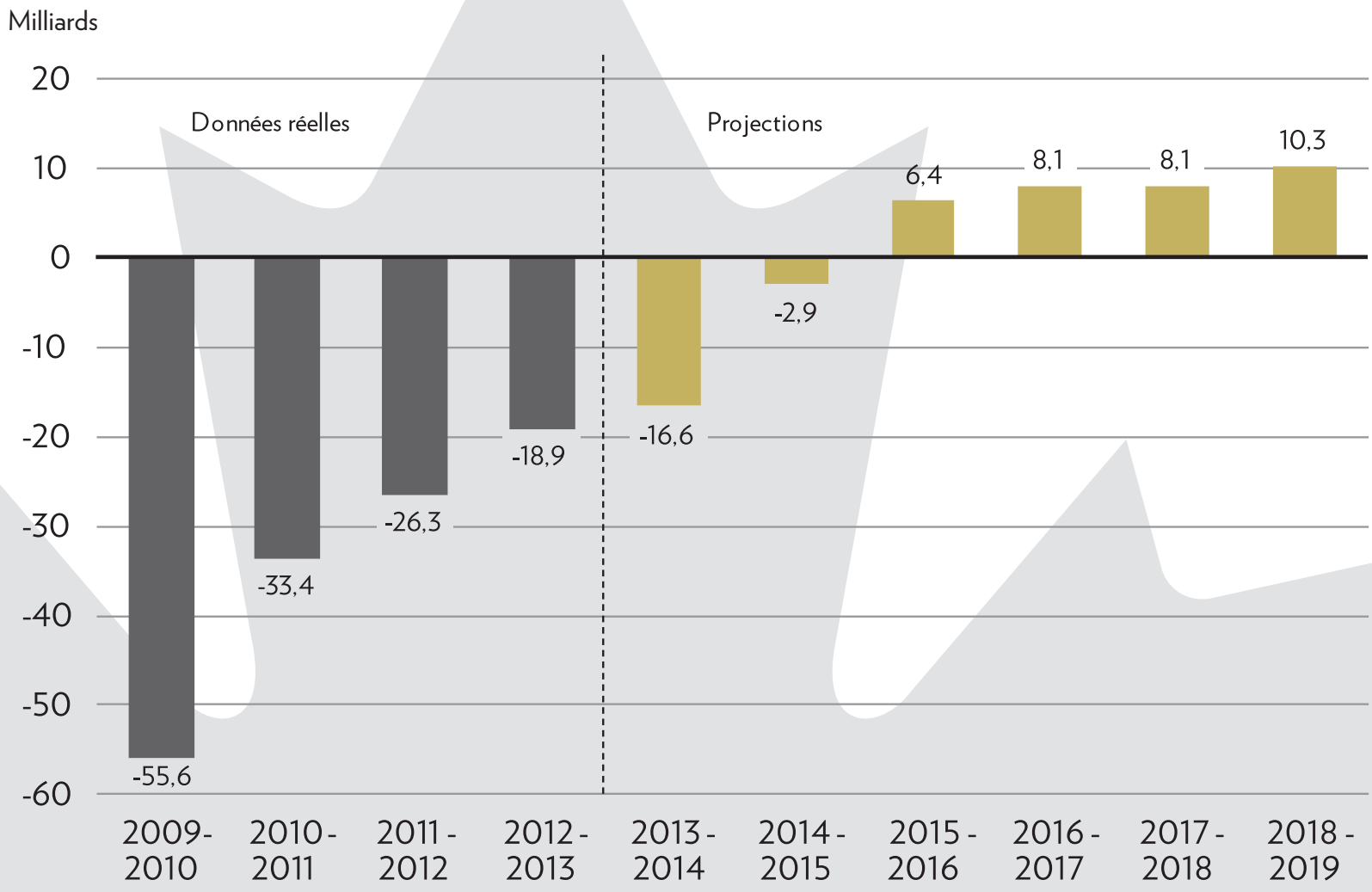

Solde budgétaire, en milliards de dollars

OÙ VA VOTRE ARGENT ?

Le budget fédéral par dollar dépensé en 2014-2015

2014-2015 2013-2014

MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

40,5 %

113 milliards

119,2 milliards (42,1 %)

TRANSFERTS AUX PROVINCES POUR LA SANTÉ ET LES PROGRAMMES SOCIAUX

16 % (44,7 milliards)

15 % (42,7 milliards)

PRESTATIONS AUX AÎNÉS

15,7 % (43,8 milliards)

14,8 % (42 milliards)

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

10,4 % (29 milliards)

10,4 % (29,7 milliards)

PÉRÉQUATION

6,5 % (19,4 milliards)

6,6 % (18,6 milliards)

ASSURANCE-EMPLOI

6,3 % (17,7 milliards)

6,5 % (18,3 milliards)

PRESTATIONS POUR ENFANTS

4,7 % (13,2 milliards)

4,6 % (13,1 milliards)

UN DERNIER PAS VERS L'ÉQUILIBRE

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA

La longue marche du gouvernement fédéral vers le retour à l'équilibre budgétaire tire à sa fin. Le ministre des Finances Jim Flaherty a déposé hier à la Chambre des communes un budget marqué au sceau de la prudence, qui vise un seul objectif : engranger un premier surplus de 6,4 milliards de dollars en 2015, année où les Canadiens se rendront aux urnes.

Pour y arriver, M. Flaherty limite au maximum les nouvelles dépenses – 5,8 milliards de dollars sur six ans « pour soutenir l'emploi et la croissance » en jumelant notamment les travailleurs aux emplois disponibles et en investissant dans la recherche et l'innovation ainsi que dans les infrastructures.

Mais il compense ces dépenses modestes en retardant l'achat des nouveaux équipements pour les Forces armées (3,1 milliards), en haussant les taxes d'accise sur les cartons de cigarettes (3,3 milliards sur six ans) et en réduisant la générosité du régime de retraite et du régime de soins de santé des fonctionnaires fédéraux (7,4 milliards de dollars sur six ans). Il gèle aussi pour deux autres années les dépenses de fonctionnement des ministères (1,650 milliard), et il compte vendre les parts qu'il détient dans GM, entre autres.

Si la croissance économique est plus importante que prévu et qu'aucune catastrophe naturelle ne chamboule les prévisions d'Ottawa, le gouvernement Harper pourrait afficher un léger surplus de 100 millions de dollars dès 2014-2015. Mais si cela s'avère impossible, le déficit sera quand même relativement petit, à 2,9 milliards, durant cet exercice financier.

« Lorsque les gouvernements creusent des déficits sur de longues périodes, ils dépensent de l'argent des générations futures. Cette pratique de financement par endettement met en péril les programmes sociaux dont nous bénéficions et dont nos enfants auront bientôt besoin », a affirmé M. Flaherty dans son discours aux Communes.

« C'est pourquoi nous tenons tellement à rétablir l'équilibre budgétaire et à remettre le Canada en position de force sur le plan des finances publiques », a-t-il ajouté dans son discours, l'un des plus brefs de son règne.

Un budget « ennuyant »

En point de presse, M. Flahety a affirmé que son budget est « ennuyant ». « Mais un budget ennuyant, pour moi, est un bon budget. »

Une fois le déficit éliminé, le gouvernement fédéral prévoit des surplus totalisant 33 milliards de dollars durant les quatre premières années. Que fera-t-on de ces

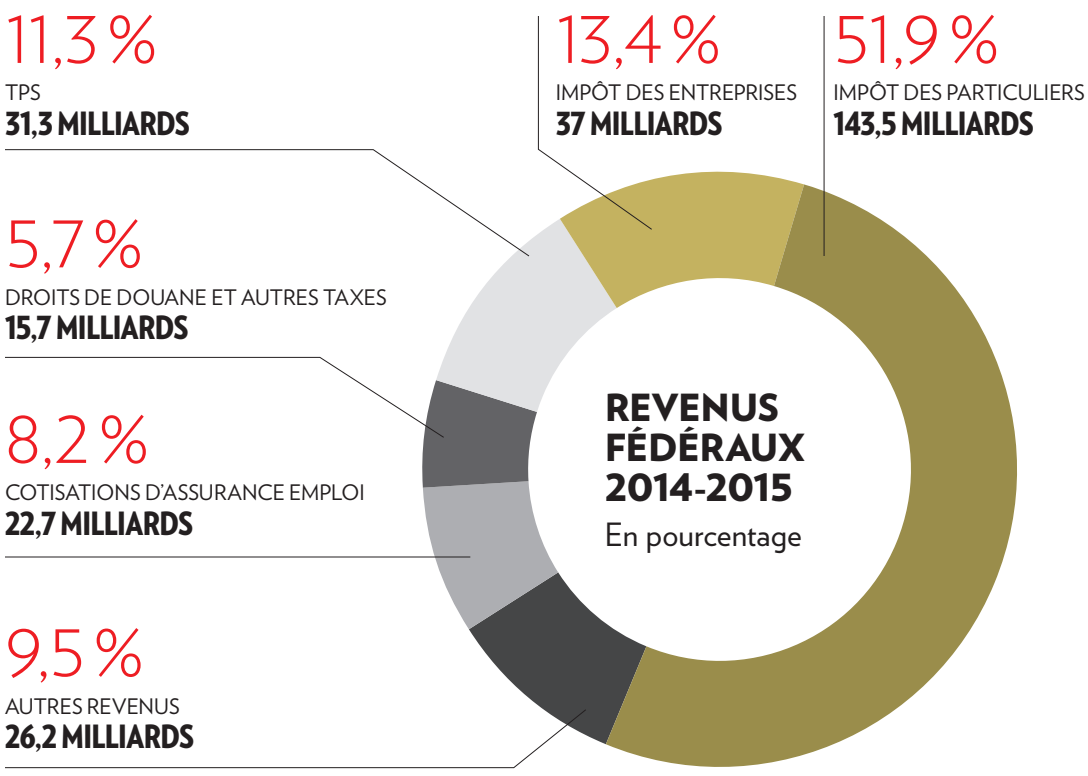

BUDGET 2014

1,5 milliard

Le gouvernement fédéral projette d'investir 1,5 milliard sur 10 ans dans un nouveau fonds d'excellence en recherche : Apogée Canada. Le fonds aidera les institutions postsecondaires à attirer des chercheurs de renommée internationale.

1,4 milliard

Ottawa touchera 1,4 milliard au cours des deux prochaines années en haussant de 23,5 % le droit d'accise sur les produits du tabac, qui n'avait pas été augmenté depuis 2002. Pour une cartouche de 200 cigarettes, le droit passe dès aujourd'hui de 17 à 21,03 $. Le gouvernement élimine aussi les droits préférentiels consentis aux boutiques hors taxes.

154 millions

Ottawa compte injecter 154 millions au cours des cinq prochaines années pour améliorer les programmes de salubrité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. On prévoit notamment l'embauche de 200 nouveaux inspecteurs et autres employés.

200 millions

Ottawa s'engage à dégager 200 millions sur cinq ans, à partir de 2015-2016, pour instaurer un « programme national d'atténuation des catastrophes ». Celui-ci financera des infrastructures dans le but de réduire les répercussions des catastrophes naturelles comme les inondations.

surplus ? La réponse précise sera contenue dans le budget de 2015, celui sur lequel misent les conservateurs pour assurer leur réélection. Mais un allégement du fardeau fiscal des contribuables est évidemment dans les plans.

Formation de la main-d'œuvre

Dans son budget, M. Flaherty revient à la charge pour qu'Ottawa joue un rôle plus important dans la formation de la main-d'œuvre dans l'espoir de s'attaquer à la pénurie de travailleurs dans certaines régions. Ainsi, le ministre avise les provinces qu'Ottawa ira de l'avant avec sa nouvelle subvention canadienne pour l'emploi dès le 1er avril, avec ou sans leur accord. Cette subvention, qui totalisera 300 millions par année, a été annoncée en 2013 et doit remplacer les ententes existantes de formation de la main-d'œuvre avec des provinces.

Les négociations que mène le ministre fédéral de l'Emploi, Jason Kenney, depuis plusieurs mois avec les provinces sont dans l'impasse. À défaut d'un accord d'ici le 1er avril, Service Canada versera les subventions directement aux entreprises qui veulent faire de la formation.

Le gouvernement Harper propose par ailleurs de créer un nouveau fonds, Apogée Canada, doté d'un budget de 1,5 milliard de dollars sur 10 ans, pour soutenir la recherche et l'innovation. Parmi les autres mesures importantes du budget, le ministre Flaherty a annoncé :

> 500 millions de plus sur deux ans au Fonds d'innovation pour le secteur automobile afin de financer de nouveaux projets de recherche ;

> 391,5 millions sur cinq ans pour retaper les routes, les ponts et les barrages situés dans les parcs nationaux et aux abords des canaux historiques ;

> 305 millions sur cinq ans pour étendre et améliorer l'accès aux réseaux haute vitesse à large bande dans les régions rurales et dans le Nord.

Le gouvernement Harper prévoit aussi adopter des mesures législatives afin de sanctionner les entreprises qui imposent aux consommateurs des prix plus élevés qu'aux États-Unis pour les mêmes produits.

« Un budget ennuyeux, pour moi, est un bon budget. »

JIM FLAHERTY
MINISTRE DES FINANCES

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

DETTE FÉDÉRALE

En milliards de dollars

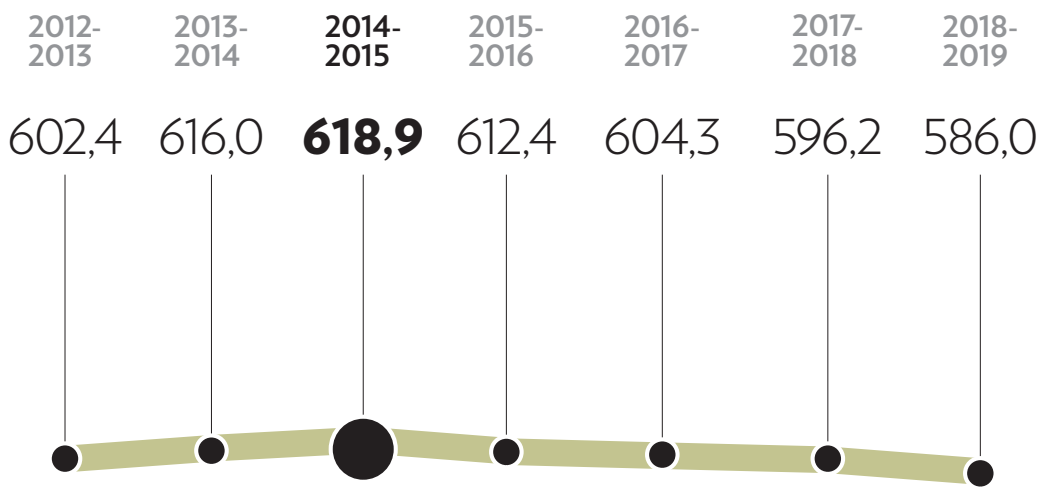

Mettre la table

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

À peine arrivé dans la grande salle du huis clos budgétaire, au Centre des conférences d'Ottawa, le titre du premier communiqué annonçait les couleurs : « Le ministre des Finances confirme le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015. »

C'est l'an prochain, juste à temps pour les élections, que ça se passera. En attendant, le budget 2014 dévoilé hier est une formalité, un passage obligé, un exercice sans grande imagination destiné à mettre la table pour le grand buffet du retour des surplus budgétaires, en 2015.

Le retour à l'équilibre budgétaire, le ministre Jim Flaherty nous l'annonce 7 fois en à peine 11 pages de son discours (même pas 3000 mots, sans doute un record de brièveté pour un texte du genre).

Plus les années passent (c'était le 10e budget Flaherty), plus les budgets ressemblent à des exposés généraux brossant le portrait économique du pays. Et à un catalogue des priorités gouvernementales sous forme de nouvelles expressions, comme « Apogée Canada », « Projet pilote souplesse et innovation » ou « Sceau rouge ».

Ce budget ne dit pas grand-chose pour 2014, mais il confirme les grandes orientations du gouvernement Harper et donne le ton pour la suite. Il annonce aussi quelques affrontements prévisibles avec Québec, notamment en matière de formation de la main-d'œuvre et d'éducation postsecondaire.

Par exemple, ce nouveau programme intitulé « Apogée Canada », doté d'un budget important de 1,5 milliard sur 10 ans et destiné à la recherche dans les établissements postsecondaires, une initiative qui rappelle vaguement les fameuses Bourses du millénaire du gouvernement Chrétien.

Ce budget ne dit pas grand-chose pour 2014, mais il confirme les grandes orientations du gouvernement Harper et donne le ton pour la suite.

Le budget Flaherty confirme par ailleurs l'intention d'Ottawa d'aller de l'avant avec sa « Subvention canadienne pour l'emploi » en 2014, un programme de formation de la main-d'œuvre plutôt mal accueilli à Québec. Peu importe, le fédéral n'attendra pas les provinces récalcitrantes.

« Le gouvernement poursuit son étroite collaboration avec les provinces et les territoires en vue de la mise en œuvre de la Subvention canadienne pour l'emploi et du renouvellement des ententes sur le marché du travail, lit-on dans les documents budgétaires. Pour ce qui est des administrations qui n'auront pas conclu d'ententes, à compter du 1er avril 2014, le gouvernement du Canada versera la Subvention canadienne pour l'emploi directement par l'entremise de Service Canada […] ».

Ottawa affirme en outre avoir mené de « vastes consultations » auprès des employeurs, des syndicats et des établissements d'éducation, qui sont tous (devinez un peu ?) d'accord avec le nouveau programme fédéral !

Il est plus que douteux qu'une entente avec le gouvernement du Québec soit conclue d'ici avril, et la décision d'Ottawa sera perçue, par le gouvernement Marois, comme une intrusion dans un de ses champs de compétence. (Le Québec a obtenu la maîtrise de la formation de la main-d'œuvre à la fin des années 90 après des décennies de négociations avec Ottawa.)

N'en déplaise à Québec, le gouvernement Harper garde le cap. Cela résume d'ailleurs assez bien tout l'exercice, d'ailleurs.

À part cette vague intention de légiférer pour réduire l'écart de prix entre les mêmes produits vendus aux États-Unis et au Canada, il n'y pas de surprises dans ce budget. Il annonce, entre les lignes, des baisses d'impôts dès l'an prochain, la poursuite de la réduction de la machine étatique, sauf pour la Défense nationale, et des négociations corsées avec les fonctionnaires.

Le ministre Flaherty a l'intention de récupérer quelques milliards en réaménageant les régimes de retraite des fonctionnaires et poursuivra la rationalisation des effectifs dans la fonction publique. Un tableau particulièrement éclairant en la matière, intitulé « Gérer les coûts de rémunération », indique que le fédéral compte économiser un peu plus de sept milliards en six ans. (En comparaison, dans le même tableau, le ministre des Finances estime qu'il récupérera pour la même période 1,7 milliard en luttant contre l'évasion fiscale.)

Le gouvernement affirme, dans les documents budgétaires, avoir « très hâte » de commencer les négociations en vue du renouvellement des 27 conventions collectives le liant à ses employés. Cet empressement n'est probablement pas partagé par les syndicats.

Les partis de l'opposition, qui avaient préventivement dénoncé la maigreur de ce budget déposé en plein pendant les Jeux olympiques, n'ont évidemment pas été impressionnés par l'exercice.

Mais là encore, ce n'est pas 2014 qui compte, mais plutôt 2015. Quels sont les plans des néo-démocrates et des libéraux pour la prochaine ère de surplus budgétaires ? Que feraient-ils de différent ? Reviendraient-ils sur certaines décisions du gouvernement Harper ? Au-delà des prévisibles critiques, il leur faudra le dire d'ici les prochaines élections.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	VOYAGE **10**	Horaire télévision	ARTS **6**
Astrologie du jour	VOYAGE **9**	Loteries	**A16**
Bourses	AFFAIRES **12**	Monde	**A16 et A17**
CV	AFFAIRES **7**	Petites annonces	VOYAGE **5**
Débats	**A18 à A20**		**et** AFFAIRES **8**
Décès	VOYAGE **6 à 9**	Sudoku	AFFAIRES **8**

Météo
Ensoleillé avec quelques nuage, maximum -**9**, minimum -**11**. VOYAGE **6**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

BUDGET 2014

« Décevant et inquiétant », affirme Nicolas Marceau

DENIS LESSARD

Le 10e budget Flaherty est « décevant et inquiétant », estime le ministre québécois des Finances, Nicolas Marceau. Selon lui, le piétinement des discussions avec le Québec dans plusieurs dossiers devient limpide avec cet énoncé fédéral.

« Il n'y a pas de progrès et il y a même une menace voilée de décision unilatérale en main-d'œuvre », observe-t-il. Même stagnation dans les dossiers des infrastructures et Ottawa maintient son projet de péage, réprouvé par Québec pour le nouveau pont Champlain, constate-t-il.

« Le fédéral s'entête dans le péage malgré le consensus métropolitain. Il faudra que le fédéral nous parle, puisque le pont devra, un jour, déboucher sur des routes québécoises ! », observe M. Marceau.

Affrontement en vue

Ottawa maintient le cap avec son projet de commission unique pour les valeurs mobilières, d'où un autre affrontement à prévoir. Il vise à encadrer les produits dérivés des banques, une nouvelle source de friction puisque ces produits sont encadrés par des lois provinciales.

« Le gouvernement fédéral s'emploie à protéger son cadre financier pendant que les provinces, dont le Québec, font face à de multiples pressions budgétaires. Avec les surplus budgétaires annoncés aujourd'hui, le gouvernement fédéral n'a aucune raison qui justifie les coupures aux ententes sur le marché du travail, de même que celles qu'il a apportées aux principaux transferts fédéraux depuis 2008 », a soutenu M. Marceau.

Pour le ministre des Finances, on assiste à un « fédéralisme prédateur » qui ouvre la voie au retour du déséquilibre fiscal. Ottawa engrangera des surplus budgétaires importants à court terme alors que les provinces continueront de subir de fortes pressions, notamment au chapitre des dépenses de santé.

L'opinion de l'opposition

Pour le porte-parole libéral Pierre Paradis, il est difficile de parler de compression des transferts. En incluant la péréquation, ils ont augmenté de 64 % depuis 10 ans. Le budget d'hier est « un budget conservateur, qui fait en sorte de freiner les interventions gouvernementales. Ils s'en tiennent à ce qu'ils ont promis comme objectif ».

Pour M. Paradis, « le seul déséquilibre ici, c'est un déséquilibre de compétences entre les ministres des Finances ». Le budget du ministre Flaherty atteint virtuellement l'équilibre cette année, alors que celui de M. Marceau affiche un déficit de 2,5 milliards après que le ministre a promis d'atteindre l'équilibre avant Ottawa pendant des mois.

Sur le pont Champlain, M. Paradis constate que « l'argent est là. Reste la pomme de discorde du péage ». Le PLQ se dit ferme sur ce point: « [on] ne veut pas d'un péage qui déséquilibrerait l'achalandage des ponts » de Montréal.

CE QU'ILS ONT DIT

THOMAS MULCAIR, CHEF DU NPD

« Un budget est le reflet des priorités et des choix d'un gouvernement. Il est très révélateur que les conservateurs choisissent de s'attaquer aux fonctionnaires, aux groupes environnementaux et aux syndicats – bref, à quiconque ose critiquer leurs politiques – plutôt que d'aider les Canadiens. »

JUSTIN TRUDEAU, CHEF DU PARTI LIBÉRAL

« La classe moyenne a besoin d'un plan de croissance, et ce budget ne contient aucun plan de croissance. La seule façon d'atteindre un surplus durable est de créer une croissance économique. Ce que font les conservateurs, ils équilibrent le budget pour des raisons politiques sur le dos des travailleuses canadiens en sabrant le budget de la Défense, en vendant des actifs. C'est tout simplement une mauvaise gouvernance. »

LOUIS PLAMONDON, DÉPUTÉ DU BLOC QUÉBÉCOIS

« C'est un budget extrêmement décevant pour le Québec. Aucune des demandes formulées par le gouvernement actuel [ne s'y trouve]. Souvent, le gouvernement fédéral accuse le Québec de provoquer des chicanes. Je pense que c'est lui qui les provoque en s'ingérant dans les différentes sphères de la politique provinciale, par exemple dans le domaine de la main-d'œuvre. »

DENIS CODERRE, MAIRE DE MONTRÉAL

« La réalité, c'est qu'on a besoin de répondre immédiatement à des besoins. Des besoins de logements, des besoins d'infrastructures. [...] Quand c'est bon, on va le dire. Mais au niveau du gouvernement canadien, ce qu'ils nous ont présenté comme budget, ça n'a pas d'allure. Ce n'est pas assez, clairement. »

CLAUDE DAUPHIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)

« Les municipalités souhaitaient que le budget d'aujourd'hui prévoie des mesures concrètes pour s'attaquer à la crise montante du logement qui frappe les familles, les collectivités et l'économie du Canada. Malheureusement, le budget de 2014 n'a rien offert de tangible sur ce plan. »

ÉRIC FOREST, PRÉSIDENT DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

« L'UMQ aurait souhaité que le gouvernement se préoccupe davantage de la situation du logement au Canada, notamment le logement social, en proposant un plan d'action qui aurait permis le maintien des investissements. »

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le gouvernement fédéral investit 91,7 millions sur cinq ans pour accroître la capacité de la Gendarmerie royale du Canada à lutter contre la contrebande de tabac.

Les fumeurs mis à contribution

SYLVAIN LAROCQUE

Le ministre Flaherty se tourne vers les fumeurs pour financer une bonne partie des mesures de son budget 2014.

À minuit hier soir, le droit d'accise sur les produits du tabac a augmenté de 23,5 %, ce qui devrait rapporter 1,4 milliard au gouvernement au cours des deux prochaines années. Le droit augmente de 50 cents par paquet de 25 cigarettes, passant de 2,13 à 2,63 $.

Cette mesure constitue l'une des deux principales vaches à lait du budget, avec les compressions dans les avantages sociaux des fonctionnaires.

En présentant son budget relativement tôt cette année, le gouvernement maximise les effets de son annonce. D'ici au 31 mars, fin de son année financière, Ottawa touchera pas moins de 96 millions grâce à cette hausse de taxe. Habituellement, le gouvernement dépose son budget en mars.

Jim Flaherty a invoqué la lutte contre le tabagisme et le fait que le droit d'accise n'a pas été augmenté depuis 2002 pour justifier sa décision.

Boutiques hors taxes

Le ministre va encore plus loin en éliminant le régime de droit d'accise préférentiel consenti aux produits du tabac vendus dans les boutiques hors taxes. Ce droit passera donc de 1,88 à 2,63 $ par paquet de 25 cigarettes. Les cigarettes demeureront tout de même moins chères dans les boutiques hors taxes en raison de l'absence des taxes de vente habituelles, mais la différence sera moins grande.

Autre nouveauté : les taux des taxes sur le tabac seront désormais indexés sur l'indice des prix à la consommation et ajustés automatiquement tous les cinq ans.

Combattre la contrebande

Pour faire bonne mesure, Ottawa a également annoncé hier un investissement de 91,7 millions sur cinq ans pour accroître la capacité de la Gendarmerie royale du Canada à lutter contre la contrebande de tabac.

Le gouvernement entend notamment créer un « centre de renseignement géospatial et de répartition automatisée », en plus d'installer des détecteurs de mouvements à la frontière dans les zones jugées à risque élevé au Québec et en Ontario.

AVEC DE TELLES OFFRES, IL N'Y A PAS QUE NOS ATHLÈTES QUI PEUVENT RÉALISER LEUR RÊVE.

VÉHICULE OFFICIEL

BMW 320i xDrive 2014

455 $** Mensualités à la location
Montant dû à la livraison de 2 709 $ et dépôt de sécurité de 515 $

1,9 %** Taux à la location jusqu'à 48 mois

42 243 $* Prix de vente au comptant

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

BMW Canbec – Montréal
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW – Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW – Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèle européen illustré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. *Offre à l'achat : le prix de vente au comptant est de 42 243 $, ce qui inclut le PDSF (39 990 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. **Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 320i xDrive 2014 en stock. Offre à la location : 39 990 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 0 $, pour des mensualités de 455 $. Un montant de 3 223 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 20 395 $. L'obligation locative totale est de 24 133,01 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 28 février 2014. † Les véhicules BMW 2014 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2014 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, les désignations des modèles BMW et tous les autres symboles, marques et images afférents à BMW sont la propriété exclusive et/ou sont des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

BUDGET 2014

Juste de la boucane !

STÉPHANIE GRAMMOND
CHRONIQUE

Tenez-vous en forme et arrêtez de fumer ! En gros, voilà le message que les particuliers peuvent retenir du dixième budget Flaherty.

Pour vous encourager à écraser, le ministre des Finances a relevé d'environ 50 cents les droits d'accise sur un paquet de cigarettes, soit une hausse de 4$ pour une cartouche de 8 paquets. On ne s'offusquera pas de cette ponction santé qui gonflera les coffres de l'État de 685 millions par année, dès l'an prochain.

Pour les cadeaux, les contribuables devront attendre le vrai budget, l'an prochain, qui concordera avec le retour à l'équilibre budgétaire... et les élections.

Par contre, une autre mesure risque de faire suer les employés de la fonction publique. Ottawa a l'intention de réduire le financement du régime de soins de santé de la fonction publique, dont il voudrait assumer seulement la moitié des coûts, au lieu de 75 % présentement. Ce changement, qui fera certainement l'objet d'âpres négociations avec les employés, permettrait des économies substantielles de plus de 1 milliard par année.

De leur côté, les contribuables peuvent se rassurer. Le budget ne contient aucune hausse d'impôt majeure. Seule exception, les contribuables qui avaient mis en place des fiducies testamentaires pour économiser de l'impôt passeront à la moulinette. D'ici trois ans, les fiducies seront imposées au taux maximal, alors qu'elles bénéficiaient jusqu'ici de la progressivité des tables d'imposition. Cela permettait à une fiducie qui réalisait 10 000$ d'intérêt par année de payer seulement 2853$ d'impôt. Si Québec emboîte le pas, la facture augmentera à 4997$ à partir de 2016, comme le démontre le tableau ci-dessous préparé par Ernst & Young (EY). À terme, ce changement rendra les fiducies testamentaires carrément désavantageuses sur le plan fiscal, constate François Prud'homme, associé fiscaliste chez EY.

Pas de cadeaux

Pour les cadeaux, les contribuables devront attendre le vrai budget, l'an prochain, qui concordera avec le retour à l'équilibre budgétaire... et les élections.

Les conservateurs ont promis depuis longtemps une hausse du plafond de la cotisation au compte d'épargne libre d'impôt (CELI) à 10 000$ par année, ainsi que le fractionnement des revenus pour les familles. Mais ces promesses sont conditionnelles au retour à l'équilibre.

Pour les particuliers, le budget d'hier était donc surtout un « show » de boucane. Le document de 477 pages est revenu en long et en large sur les allègements fiscaux accordés aux familles depuis huit ans. Mais du neuf, il en avait très peu. Ottawa a parfaitement résisté à la tentation d'accorder des bonbons fiscaux pour plaire aux contribuables.

Saupoudrage zéro.

Il est vrai que le ministre des Finances a mis de l'avant certaines mesures favorables aux consommateurs, ce qui a l'avantage de plaire à l'électorat sans coûter un cent à l'État. Mais on est bien loin des demandes des néodémocrates qui voudraient plafonner les frais bancaires et réduire les taux d'intérêt astronomiques sur les cartes de crédit.

N'empêche, Ottawa exigera que les banques informent plus adéquatement leurs clients à propos des hypothèques subsidiaires, aussi appelées hypothèques parapluies. C'est une excellente nouvelle, car ce type d'hypothèque, qui est devenu monnaie courante, comporte des différences majeures avec les hypothèques traditionnelles. Mais trop souvent, les propriétaires sont informés des inconvénients seulement lorsqu'ils passent chez le notaire. Il est alors trop tard.

Ottawa a aussi réitéré son intention de s'attaquer à l'écart de prix de 25 % entre les produits vendus au Canada par rapport aux États-Unis. Comment ? On le saura plus tard...

Le gouvernement veut aussi accroître l'équité et la transparence dans les cartes de crédit. L'an dernier, le Tribunal de la concurrence a conclu que certaines règles de Visa et MasterCard entravent la concurrence. Ce sont les détaillants qui en font les frais. Chaque transaction réalisée par carte de crédit leur coûte de 1,5 à 4 % de frais. Les cartes qui offrent des privilèges sont les plus coûteuses.

Les commerçants, qui n'ont pas le choix d'accepter toutes les cartes de crédit, refilent ces frais à l'ensemble de leur clientèle en haussant leurs prix de vente. Ainsi, les gens qui paient comptant ou ceux qui ont une carte sans privilèges se trouvent à subventionner les primes des détenteurs de cartes Platine ou Infinite. Un système où les pauvres subventionnent les riches. Un système qui encourage les consommateurs à payer à crédit. Inacceptable !

Qu'est-ce qu'Ottawa entend faire ? Des consultations, a-t-on appris hier. Ensuite, il espère renforcer son Code de conduite lancé en 2010. Il y a fort à faire, car ce fameux code volontaire n'avait pas changé grand-chose.

DEUX MESURES POUR LES PARTICULIERS

400 $ pour l'adoption
Ottawa rehausse le crédit d'impôt destiné aux parents qui adoptent un enfant. Ils pourront réclamer des dépenses allant jusqu'à 15 000 $, par rapport à 11 774 $ à partir de 2014. Ce montant donnera droit à un crédit d'impôt non remboursable de 15 %. En tenant compte de l'abattement fiscal pour le Québec, cela équivaut à une économie d'impôt maximale de 1875 $, soit 400 $ de plus qu'avant le budget.

375 $ pour les activités de sauvetage
Les volontaires qui consacrent au moins 200 heures par année à des activités de sauvetage pourront réclamer un crédit non remboursable qui leur apportera une économie d'impôt de 375 $, en tenant compte de l'abattement pour le Québec.

IMPOSITION DES FIDUCIES ET SUCCESSIONS

Élimination des taux progressifs à partir de 2016

Revenus annuels générés par la fiducie ($)	Impôt **AVANT** budget ($)	Impôt **APRÈS** budget ($)	Différence ($)
10 000	2 853	4 997	**2 145**
30 000	8 558	14 991	**6 434**
50 000	14 995	24 985	**9 990**
70 000	22 669	34 979	**12 310**
100 000	35 323	49 970	**14 647**
135 000	51 934	67 460	**15 526**

Hypothèses : Les revenus proviennent de revenus d'intérêts. Cette mesure sera également adoptée par le gouvernement du Québec. Impôts calculés selon les taux de 2013 pour une fiducie testamentaire créée depuis au moins 36 mois et établie au Québec. Cette mesure s'appliquera aux années d'imposition 2016 et suivantes.

Source : Ernst & Young

AIR CANADA TRANSPORTEUR OFFICIEL

Meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour la quatrième année

Exemples de prix aller-retour au départ de Montréal. Dates de départ telles qu'indiquées ci-dessous. Les prix incluent le coût du transport aérien, les taxes, les frais et les droits.

GENÈVE
19 FÉVR. 2014 – 6 MAI 2014
16 OCT. 2014 – 14 DÉC. 2014
919$

MUNICH
19 FÉVR. 2014 – 6 MAI 2014
16 OCT. 2014 – 14 DÉC. 2014
1029$

BRUXELLES
19 FÉVR. 2014 – 6 MAI 2014
16 OCT. 2014 – 14 DÉC. 2014
1047$

COPENHAGUE
19 FÉVR. 2014 – 6 MAI 2014
16 OCT. 2014 – 14 DÉC. 2014
1103$

LISBONNE
26 JUIN 2014 – 10 SEPT. 2014
1222$

ÉDIMBOURG
12 JUIN 2014 – 22 AOÛT 2014
1380$

L'offre prend fin le 17 février 2014.

Réservez sur **aircanada.com**
ou communiquez avec votre agent de voyages.

Service aux personnes malentendantes : 1 800 361-8071. Politique de bagages pour la classe économique – Destinations internationales : des frais allant jusqu'à 100 $ CAN par aller simple s'appliquent au deuxième bagage enregistré pour les vols entre le Canada et la plupart des destinations internationales. Les frais peuvent différer dans le cas de vols exploités par les partenaires commerciaux d'Air Canada. Pour tous les détails concernant la franchise de bagages et les frais, visitez aircanada.com/bagages. Les frais pour des services optionnels connexes tels qu'un changement d'itinéraire, un bagage supplémentaire, une réservation de place à l'avance ou autre service particulier peuvent faire monter le coût total. Pour plus d'information, visitez aircanada.com/fr/travelinfo/products_services.html. **Conditions: Édimbourg (EDI) :** l'achat sept jours à l'avance est requis. Séjour minimal : nuit du samedi au dimanche ; séjour maximal : six mois. Les tarifs publiés sont valables pour les départs du lundi au mercredi. **Bruxelles / Lisbonne (BRU / LIS) :** l'achat sept jours à l'avance est requis. Séjour minimal : nuit du samedi au dimanche ; séjour maximal : six mois. Les tarifs publiés sont valables pour les départs du dimanche au jeudi (exception : départs du dimanche au mercredi dans le cas des vols Toronto-Bruxelles [YYZ-BRU]). **Munich / Genève / Copenhague (MUC / GVA / CPH) :** l'achat sept jours à l'avance est requis. Séjour minimal : nuit du samedi au dimanche ; séjour maximal : six mois. Les tarifs publiés sont valables pour les départs du dimanche au mercredi. **Autres conditions :** le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les prix incluent le coût du transport aérien, les taxes, frais et suppléments et sont calculés sur la base de vols sans escale. Les taxes et les frais peuvent être modifiés. Le prix final et le détail des taxes, frais et droits apparaîtront au moment de la réservation sur le site aircanada.com avant l'achat final. Pour obtenir immédiatement des renseignements sur le prix final, les taxes, les frais et les droits, veuillez communiquer avec votre agent de voyages ou appeler le centre de réservations Air Canada au 1 888 247-2262. Certaines destinations peuvent nécessiter des correspondances ; dans ces cas-là, le prix total peut être différent ou plus élevé en raison de la variabilité des taxes, frais et autres suppléments. Certaines destinations internationales peuvent nécessiter le paiement de frais, droits ou taxes au point d'origine ou de départ. Veuillez consulter le bureau gouvernemental à l'étranger du pays que vous voulez visiter pour obtenir de l'information à jour. Les billets sont remboursables moyennant des frais de 300 $ CAN. Les prix sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les prix peuvent différer selon le trajet et les dates de départ et de retour. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre ou réduction. Les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, des transporteurs aériens d'Air Canada Express[MC] (Jazz Aviation LP, Central Mountain Air, Sky Regional Airlines Inc, Air Georgian ou Exploits Valley Air Services Ltd.) ou des membres du réseau Star Alliance[MC] Lufthansa (LH), SWISS (LX), Austrian Airlines (OS) ou Brussels Airlines (SN). **Destinations internationales :** des frais d'annulation peuvent s'appliquer à certaines destinations internationales. D'autres restrictions de vols et conditions d'achat peuvent s'appliquer. [MC]Air Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada. [MC]Star Alliance est une marque de commerce d'Air Canada au Canada.

FONCTIONNAIRES

Ottawa met la table à des négos houleuses

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le gouvernement Harper lance une salve aux fonctionnaires fédéraux à l'aube des négociations collectives. Le budget qu'il a présenté hier annonce son intention de réduire les bénéfices des retraités de l'État, une annonce perçue comme une provocation par les syndicats.

Ottawa paye présentement 75 % des frais médicaux des retraités de la fonction publique. Le gouvernement conservateur souhaite ramener cette proportion à 50 %.

Il souhaite aussi faire en sorte que les fonctionnaires aient au moins six années de service pour avoir droit à ce programme. Le seuil actuel est de deux ans.

Ceux qui sont déjà à la retraite ne seraient pas touchés par les changements.

Ottawa entend renégocier les 27 conventions collectives des employés de l'État au cours des prochains mois.

Si ce projet se réalise, le gouvernement fédéral prévoit économiser 7,4 milliards de dollars sur six ans.

Le budget du ministre des Finances, Jim Flaherty, soutient que la rémunération globale des fonctionnaires fédéraux doit être « raisonnable et abordable, et correspondre généralement à celle offerte par d'autres employeurs des secteurs public et privé ».

27 conventions collectives

Mais la réforme doit d'abord être négociée avec les syndicats qui représentent les fonctionnaires fédéraux. Ottawa entend renégocier les 27 conventions collectives des employés de l'État au cours des prochains mois.

Et selon les syndicats, l'énoncé d'intention du ministre Flaherty laisse entrevoir des pourparlers houleux.

Selon Larry Rousseau, de l'Alliance canadienne de la fonction publique, les négociations s'annoncent « ardues et difficiles ».

« Les retraités, même ceux de la fonction publique, regardent leur budget de près, dit M. Rousseau. Quand on parle de 5$ additionnels par mois, c'est une indication que le gouvernement n'hésite pas à aller puiser dans la poche de nos aînés pour équilibrer son budget. »

Crainte d'une loi spéciale

Pierre Patry, trésorier de la CSN, craint pour sa part que le gouvernement Harper recoure à une loi spéciale pour couper court aux pourparlers.

« Ça annonce une négociation qui va être extrêmement complexe avec un gouvernement intransigeant, a dit M. Patry. Il s'attaque aux travailleurs alors qu'il nous dit que, d'ici trois ans, il va avoir un excédent budgétaire de 10 milliards. »

La volonté conservatrice de réduire la contribution au régime de santé des fonctionnaires survient deux ans après que les députés eurent modifié leur régime de retraite pour l'aligner davantage sur le secteur privé.

Elle s'ajoute aussi à l'intention des conservateurs de réformer le régime des congés de maladie dans la fonction publique.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Le budget présenté hier par le ministre des Finances, Jim Flaherty, prévoit l'injection de près de 400 millions supplémentaires sur deux ans pour l'entretien des ponts fédéraux de la métropole.

Le pont Champlain continue de coûter des millions

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — La dégradation du pont Champlain continue de coûter une fortune au gouvernement fédéral. Le budget d'hier prévoit un investissement de 378 millions de dollars sur deux ans pour l'entretien des ponts fédéraux de Montréal et des millions de plus pour amorcer la construction du nouveau pont.

Ottawa avait annoncé en 2009 des investissements de 212 millions sur 10 ans pour maintenir le pont Champlain, le temps qu'il soit remplacé. Ce train de mesures devait permettre de prolonger la durée de vie de l'infrastructure pendant 20 ans.

Mais ces millions ne suffisent pas. Le budget présenté hier par le ministre des Finances, Jim Flaherty, prévoit l'injection de près de 400 millions supplémentaires sur deux ans pour l'entretien des ponts fédéraux de la métropole. On ignore quelle part de cette enveloppe servira à l'entretien du pont Champlain.

Le lieutenant de Stephen Harper au Québec, Denis Lebel, précise qu'Ottawa doit mettre en œuvre les recommandations d'un rapport Buckland & Taylor, rendu en septembre. Ce rapport a prévenu que les sommes consenties à l'entretien du pont Champlain étaient insuffisantes.

Dans la foulée du rapport, la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain a immédiatement adopté des mesures correctives pour que l'infrastructure reste ouverte à la circulation.

« Il y a déjà tout un plan élaboré par la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain. On met à la disposition de la société les sommes nécessaires. »
— Denis Lebel, ministre fédéral

« C'est l'entretien recommandé par Buckland & Taylor, a résumé le ministre Lebel. Il y a déjà tout un plan élaboré par la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain. On met à la disposition de la société les sommes nécessaires. »

En novembre, la découverte d'une fissure sur une poutre de rive a forcé le gouvernement à restreindre la circulation sur le pont Champlain et à installer une « super-poutre » pour sécuriser la structure. Dans la foulée de cette intervention d'urgence, Ottawa a devancé de 2021 à 2018 l'échéancier du remplacement du pont.

Nouveau pont

Le gouvernement Harper prévoit d'ailleurs investir 165 millions sur deux ans pour mettre en branle cet important chantier. Ce montant servira à financer des études d'ingénierie, l'acquisition de terrains, le déplacement de services publics et la gestion de projet.

Le budget d'hier ne donne pas de détails sur la facture finale du projet, qui sera réalisé en partenariat public-privé (PPP). On confirme néanmoins le lancement prochain du processus de sélection du consortium qui sera chargé de bâtir le nouveau pont.

Le pont Champlain, qui relie Montréal à Brossard, accueille chaque année 59,4 millions de véhicules, ce qui en fait le pont le plus achalandé au Canada.

Les organismes de bienfaisance et les OSBL encore ciblés

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Les œuvres de bienfaisance et les organismes à but non lucratif sont de nouveau ciblés dans le budget fédéral déposé à la Chambre des communes hier.

Comme le ministre des Finances, Jim Flaherty, l'a signalé il y a quelques jours, une attention particulière a été accordée aux œuvres de charité qui reçoivent des dons liés au terrorisme ou au crime organisé.

Le budget annonce que les organismes qui acceptent des dons d'États qui soutiennent le terrorisme au sens de la Loi sur l'immunité des États (la Syrie et l'Iran, à l'heure actuelle) pourraient voir leur enregistrement révoqué. Ces organismes seraient donc incapables de remettre des reçus d'impôts à leurs donateurs.

Le document est plus vague sur la question du crime organisé. Il se contente d'annoncer plus de 10 millions de dollars sur cinq ans pour le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). Il annonce aussi l'intention d'Ottawa de « renforcer le régime de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes ».

Groupes environnementaux sous surveillance

La sortie du ministre Flaherty a préoccupé des organisations non gouvernementales (ONG), notamment dans les domaines de l'environnement et de la coopération, qui se sentaient déjà ciblées par le gouvernement Harper depuis quelques années.

Dans le budget de 2012, Ottawa a annoncé une surveillance accrue des activités politiques des organismes de bienfaisance. Ceux dont plus de 10 % des activités sont de nature politique risquent de perdre leur capacité de remettre des reçus d'impôts, ce qui nuirait considérablement à leur capacité de s'autofinancer.

La semaine dernière, le réseau CBC a rapporté qu'au moins sept groupes environnementaux, dont Équiterre et la Fondation David Suzuki, font actuellement l'objet d'une vérification fiscale.

Fin de l'exonération d'impôt ?

Outre les œuvres de bienfaisance, le budget de mardi cible les organismes à but non lucratif. Il annonce l'intention d'Ottawa de lancer une consultation pour « examiner l'exonération d'impôt » de ces entités et déterminer si cette exonération est assez bien ciblée et force les organismes à faire preuve de suffisamment de transparence.

Ces organismes à but non lucratif incluent des groupes de revendication, des associations industrielles, des sociétés d'habitation et des groupes culturels.

Un son de qualité sans les enchevêtrements de fils.

Le système de musique Wave® III de Bose®

Branchez-le et entendez la différence. Avec le système de musique Wave® III de Bose, la simplicité prime. Pas de fils qui s'emmêlent. Pas d'affichage à régler. Les technologies de pointe de Bose dont ce système compact est pourvu s'allient pour remplir la pièce de cette qualité sonore renommée qui a permis à Bose de devenir la marque la plus respectée de l'industrie du son. Difficile d'imaginer qu'un son si clair et fidèle puisse être émis autrement que par une chaîne stéréophonique beaucoup plus volumineuse et compliquée. Le système de musique Wave® III est doté d'un syntonisateur numérique AM/FM avec réception radio améliorée qui affiche des informations sur l'artiste et la station pendant l'écoute, et des contrôles tactiles sur le dessus pour la mise en marche/arrêt du système et l'arrêt momentané du réveil. Les deux réveils vous permettent également de configurer deux heures de réveil différentes. Vous bénéficiez d'un système audio unique, un perfectionnement de ce qui était déjà le système le plus acclamé de sa catégorie.

Une pièce remplie d'un son de première qualité… et non de fils. Grâce au système de musique Wave® III, vous vivrez des moments de plaisir que procure la qualité sonore de Bose dès que vous aurez ouvert la boîte. Il comprend tout ce dont vous avez besoin : un lecteur de disques compacts et de fichiers MP3, un syntonisateur AM/FM, une horloge et une alarme. Ces derniers fonctionnent à l'aide d'une télécommande pratique de la taille d'une carte de crédit. Un changeur multi-CD, offert en option et conçu uniquement pour le système de musique Wave® III, vous permet, sans effort, d'écouter votre musique préférée pendant des heures.

Faites-en l'essai, sans risque, pendant 30 jours. Profitez de notre garantie de satisfaction sans risque de 30 jours pour faire l'essai du système de musique Wave® III dans le confort de votre foyer. En commandant le système de musique Wave® III avant le 31 mars 2014, vous économiserez 80 $. Vous recevrez également **la livraison par courrier gratuitement.** Vous découvrirez bientôt à quel point il est simple de profiter de la qualité sonore de Bose.

ÉCONOMISEZ 80 $
en commandant le système de musique Wave® III avant le 31 mars 2014.

Pour commander ou en savoir plus :
1-800-759-8349, poste BL649
Bose.ca/audio

BOSE

© 2014 Bose Corporation. Le design distinctif du système de musique Wave® est une marque déposée de Bose Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays. Les offres de livraison gratuite et rabais ne peuvent être combinées avec aucune autre offre, ni être appliquées à des achats antérieurs. Les prix et/ou l'offre sont assujettis à des changements sans préavis. Offre valable du 1/2/14 au 31/3/14. L'expression « sans risque » ne s'applique qu'à l'essai de 30 jours, exige l'achat du produit et l'offre n'inclut pas les frais d'expédition de retour. La livraison est soumise à la disponibilité du produit. CC013811

MA NISSAN
C'EST MAINTENANT

NOUVELLE ANNÉE. **NOUVEAUX MODÈLES.**

NISSAN

Innover pour exalter

auto 123.com VOITURE SOUS-COMPACTE DE L'ANNÉE 2014

Versa Note 1.6 SL 2014 avec ensemble technologie illustrée Δ

VERSA NOTE 2014

- MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE QUE LES YARIS ET FIT*
- VOLUME INTÉRIEUR TOTAL EN TÊTE DE CATÉGORIE†

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

69$‡ 0% SUR 39 MOIS

0$ EN COMPTANT INITIAL

LE TOUT NOUVEAU **ROGUE 2014** ENTIÈREMENT REDESSINÉ

- MEILLEURE CONSOMMATION SUR ROUTE QUE LES ESCAPE ET CR-V*
- TRACTION INTÉGRALE INTUITIVE LIVRABLE

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

138$‡ SUR 60 MOIS

AVEC 1850$ EN COMPTANT INITIAL

Rogue SL à traction intégrale intuitive 2014 illustré Δ

SENTRA 2014

LA NAVIGATION AVEC COMMANDES VOCALES, ÇA ME PARLE.

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

79$‡ 0% SUR 39 MOIS

0$ EN COMPTANT INITIAL

NISSANCONNECT[MC] LIVRABLE

- SYSTÈME DE NAVIGATION
- RADIO PAR SATELLITE
- INFORMATION SUR LA CIRCULATION
- TRANSMISSION AUDIO BLUETOOTH[MD]

Sentra 1.8 SR 2013 illustrée Δ

MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE QUE LES CIVIC ET ÉLANTRA*

HÂTEZ-VOUS, L'OFFRE SE TERMINE LE 28 FÉVRIER

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS MAINTENANT OU CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA**

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Les offres sont en vigueur du 1er au 28 février 2014 chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. ‡ Les offres de location bimensuelle sont applicables à la location d'un des modèles 2014 neuf suivants : Versa Note 1.6 S (B5RG54 AA 00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S (C4LG54 AA 00) avec boîte manuelle / Rogue S à traction avant (Y6RG14 AA 00) avec boîte CVT. Taux de financement à la location de 0% / 0% / 3,9% pour un terme de 39 / 39 / 60 mois ou 78 / 78 / 120 bimensualités. Bimensualités de 69 $ / 79 $ / 138 $ pour un terme de 39 / 39 / 60 mois avec 0 $ / 0 $ / 1 850 $ en comptant initial ou échange équivalent. Première bimensualité et comptant initial requis à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Certaines conditions s'appliquent. Obligation totale locative de 5 371 $ / 6 171 $ / 18 415 $. Un rabais du manufacturier de 950 $ / 950 $ est inclut dans le prix à la location et est uniquement disponible sur les modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA 00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA 00) avec boîte manuelle. Ce rabais est disponible uniquement à la location auprès de Nissan Finance. Une contribution concessionnaire de 200 $ / 400 $ est incluse dans le prix à la location des modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA 00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA 00) avec boîte manuelle, est uniquement disponible aux offres de location pour un terme de 39 mois et ne peut être jumelée avec aucune autre offre. Certaine condition s'appliquent. Δ Prix de vente pour les modèles illustrés de 20 700 $ pour la toute nouvelle Versa Note 1.6 SL 2014 (B5TG14 NA00) avec ensemble technologie et boîte CVT telle qu'illustrée / 21 630 $ pour la Sentra 1.8 SL 2013 (C4RG13 RT00) avec ensemble SR et boîte CVT telle qu'illustrée / 34 843 $ pour le tout nouveau Rogue SL à traction intégrale 2014 (Y6DG14 BK00) avec Ensemble Privilège et boîte CVT tel qu'illustré. * Information recueillie par un tiers parti et inclut les sites Web du fabricant. Nous ne sommes pas responsables en cas d'erreur lors du transfert des données. Information recueillie en date du 17 décembre 2013. Basée sur la catégorie C de l'AIAMC. Modèle Rogue 2014 comparé aux VUS compacts. † Catégorie des petites voitures d'entrée de gamme de l'AIAMC (Association of International Automobile Manufacturers of Canada). Modèle Versa Note 2014 comparé aux modèles compétiteurs 2013/2014. ©1998-2014 Nissan Canada Inc. et Nissan Finance une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

POLITIQUE

Budget « light » dès la semaine prochaine ?

Pauline Marois voudrait prendre de court les partis d'opposition

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pour prendre de court le Parti libéral du Québec (PLQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ), Pauline Marois est tentée d'appuyer sur l'accélérateur. Le dépôt d'un budget avant les élections est désormais acquis, et cela pourrait bien être chose faite dès jeudi de la semaine prochaine, soit le 20 février.

Mais il faudrait mettre la machine sous pression au ministère des Finances pour un budget modeste, sans réforme ambitieuse. Hier, le ministre Nicolas Marceau a souligné qu'il n'avait pas terminé ses consultations prébudgétaires – il voit aujourd'hui les partis d'opposition.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Hier à l'Assemblée nationale, la chef péquiste Pauline Marois a soutenu qu'il n'y aurait pas d'élections « dans les prochains jours ou les prochaines semaines ».

Plusieurs scénarios

À l'Assemblée nationale, M^me^ Marois a soutenu qu'il n'y aurait pas d'élections « dans les prochains jours ou les prochaines semaines ». Un déclenchement en février paraît peu probable, indiquent des sources à l'interne, qui précisent toutefois que plusieurs scénarios sont encore sur la table.

Néanmoins, le dépôt d'un budget hâtif préparerait la voie à des élections déclenchées au début du mois de mars, pour un scrutin 33 jours plus tard.

Le scénario d'un budget hâtif a été lancé hier midi par RDI. Au sein du gouvernement, on soutient que la décision n'est pas encore arrêtée. « C'est possible, si le gouvernement le demande », résume-t-on. Il faudrait s'attendre à un énoncé bien plus modeste, un budget « light » ; pour un budget plus élaboré, les Finances auraient besoin de plus de temps. Le budget québécois, déposé le 20 février, tomberait seulement neuf jours après le budget fédéral, un élément central dans les scénarios de Québec. Il faut aussi compter quelques jours pour l'impression.

La campagne électorale risque de chevaucher les semaines de relâche scolaire, ce qui ne paraît pas être un obstacle, confient des sources gouvernementales – « la Terre n'arrête pas de tourner ».

Au Parti québécois, on assure que les bus nécessaires à la tournée électorale n'ont pas encore été réservés ; il faut compter près de deux semaines de préparation pour ces autocars destinés au chef du parti et aux journalistes.

Inspecteur général de Montréal

Moins de pouvoirs que promis

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Cent jours après son élection à Montréal, Denis Coderre aura le projet de loi créant le poste d'inspecteur général de la Ville de Montréal, un engagement important de sa campagne électorale. Mais le nouvel Eliot Ness, qui sera choisi par le conseil municipal, n'aura pas tous les pouvoirs promis à l'origine.

Le gouvernement a mis au feuilleton de l'Assemblée nationale son projet de « loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal ». Le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, devrait le déposer aujourd'hui, au Salon bleu. Le contenu du projet de loi a fait l'objet d'intenses discussions entre Montréal et Québec, et a mobilisé le ministre Gaudreault dans les derniers jours.

Le nouvel inspecteur aura le pouvoir d'exiger des informations des entreprises qui ont un lien contractuel avec la Ville, donc ses fournisseurs et même les soumissionnaires à ses différents appels d'offres. Ces derniers sont aussi liés par liens contractuels puisqu'ils doivent débourser des cautions pour pouvoir faire leur soumission.

Pas question, toutefois, d'étendre ces pouvoirs à des tiers comme s'y attendait la Ville au début des discussions. De la même manière, le pouvoir de perquisition ne sera pas cédé à l'inspecteur, mais relèvera toujours de la police, qui devra obtenir au préalable l'autorisation d'un juge.

Incompatibilité avec le système de justice

À l'origine, les attentes de la Ville étaient incompatibles avec le système judiciaire canadien. Le gouvernement ne pouvait déléguer un pouvoir qui lui était déjà délégué en matière criminelle. La police craignait que les informations obtenues avec des moyens abusifs ne viennent contaminer la preuve en cour.

Selon les informations obtenues, l'administration Coderre est pleinement satisfaite du compromis atteint avec Québec.

Réforme électorale

Ottawa prêt à des amendements

Le gouvernement Harper se montre ouvert à la possibilité d'apporter certains amendements à son projet de réforme de la loi électorale. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement aux Communes, Tom Lukiwski, a affirmé que les députés conservateurs examineraient toute proposition d'amendement « raisonnable » au projet de loi. La veille, le ministre d'État responsable de la Réforme démocratique, Pierre Poilievre, s'était dit prêt à amender la disposition de son projet de loi concernant la limitation des communications du directeur général des élections aux questions directement liées au scrutin. – PC

LEXUS

AJAC www.ajac.ca
Association des Journalistes Automobile du Canada

GAGNANTE D'UN PRIX AJAC
LEXUS IS 350 RWD 2014
MEILLEURE VOITURE DE LUXE (DE MOINS DE 50 000 $)

TRACTION INTÉGRALE. PLAISIR TOTAL.

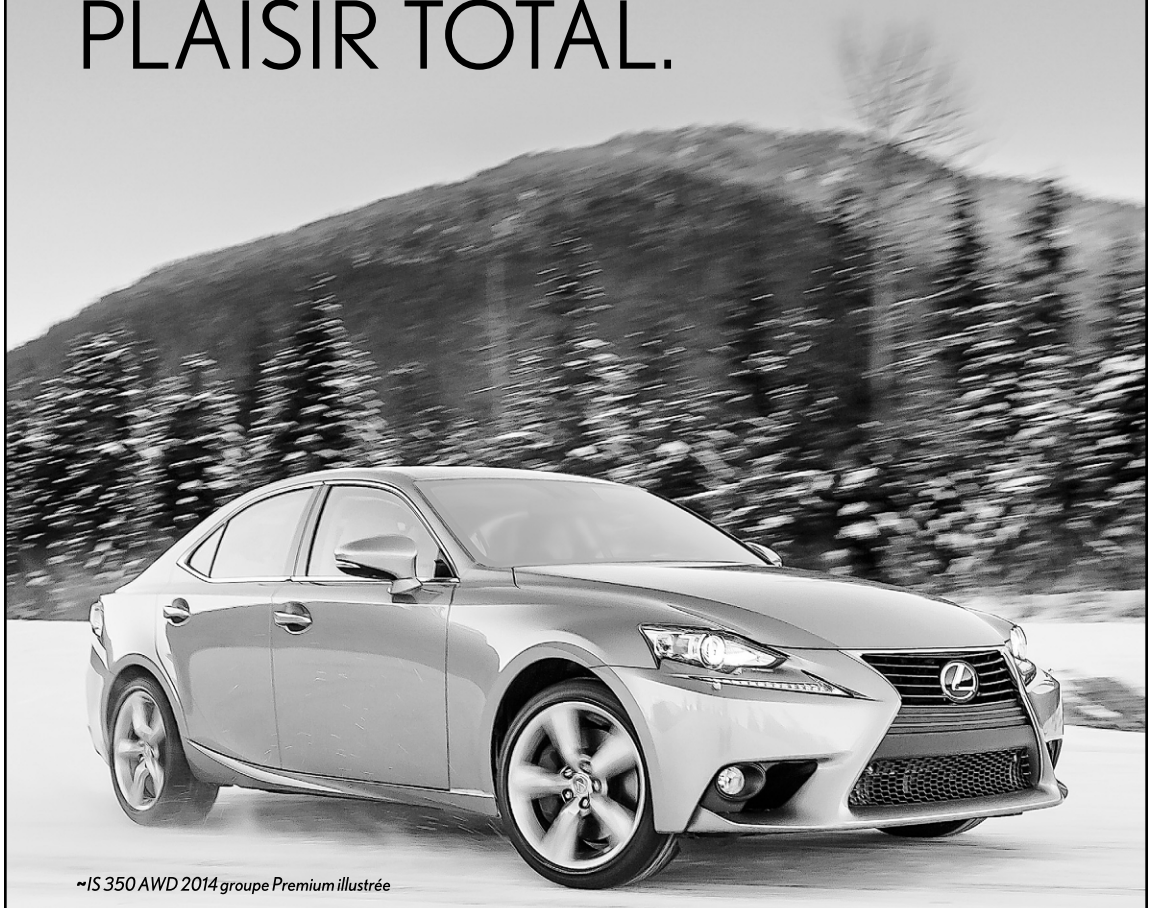

~IS 350 AWD 2014 groupe Premium illustrée

La IS 250 AWD 2014

IS

VERSEMENT MENSUEL À LA LOCATION 473 $* ACOMPTE: 2 850 $* DÉPÔT DE GARANTIE NON REQUIS

TAUX DE LOCATION 2,9 %* 48 MOIS

PLUS 2 MOIS DE LOCATION À NOS FRAIS‡

AWD TRACTION INTÉGRALE

• Système de traction intégrale (AWD) permanente
• Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule (VDIM)
• Sélecteur de modes de conduite avec mode neige

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

PARK AVENUE LEXUS SAINTE-JULIE
lexussaintejulie.com
SAINTE-JULIE 450 922-1833

LEXUS PRESTIGE
lexusprestige.com
BROSSARD 450 923-7777

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 694-0771 • 1 877 694-0771

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 • 1 800 352-6111

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 • 1 800 625-3987

LEXUS GABRIEL
lexusgabriel.com
SAINT-LAURENT 514 747-7777

‡Offre valide uniquement pour les clients au détail à la location d'une Lexus IS 250/350 2014 admissible par l'entremise de Lexus Services Financiers et conditionnelle à l'approbation du crédit. La signature du contrat de location chez un concessionnaire Lexus participant et la livraison doivent se faire entre le 1er février et le 28 février 2014. Votre concessionnaire Lexus remettra au consommateur un crédit équivalant aux deux (2) premiers versements mensuels de location (toutes taxes incluses), jusqu'à concurrence de 600 $ par mois pour les modèles IS 2014 admissibles. Le client devra assumer la partie des mensualités qui dépasse 600 $ par mois. Les clients sont tenus de verser tous les paiements mensuels de location aux dates prévues. Ces offres sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Cette offre ne peut être combinée avec d'autres offres. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails. *Les offres de location sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit des clients au détail admissibles. Le taux de location de 2,9 % est offert sur tous les modèles neufs IS 250 2014. *Exemple de location pour un modèle IS 250 AWD sfx « A » 2014 au prix total de 42 070 $ sur un terme de 48 mois au taux d'intérêt annuel de 2,9 % : les 48 paiements mensuels sont de 473 $ avec acompte de 2 850 $ et aucun dépôt de garantie. Le premier paiement mensuel est exigible au début du contrat de location, et les taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs (15 $) sont en sus. Le kilométrage est limité à 80 000 km, et des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs propres prix à leur discrétion. Les offres sont d'une durée limitée et sont valides uniquement pour les clients au détail admissibles chez les concessionnaires Lexus participants. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. ~Prix total de Lexus pour la IS 350 AWD 2014 groupe Premium : 48 970 $. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Les offres expirent à la fin du mois, sauf en cas de prolongation ou de révision. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.

Vinum
verres, celliers, cave à vins...

VENTE D'INVENTAIRE

25-50%

sur produits sélectionnés*

* en inventaire en magasin

JUSQU'AU 28 février

1480, City Councillors & Mayor près de La Baie Centre Ville • 514-985-3200
vinumdesign.com

LIQUIDATION

FIN DE SAISON

Dès le 12 février

O'NEILL · LOLË · HELLY HANSEN · Orage · ROSSIGNOL · NORDICA · BURTON · GV RAQUETTES · SOREL

Minimum

40%

de rabais
sur notre prix original*

sur TOUTES les **PLANCHES À NEIGE, BOTTES** et **FIXATIONS**

Minimum

40%

de rabais
sur notre prix original*

sur les **VÊTEMENTS D'HIVER**†
(manteaux et/ou pantalons)

†Excluant les produits Canada Goose.

Minimum

30%

de rabais
sur notre prix original*

sur TOUS les **SKIS ALPINS, BOTTES** et **FIXATIONS**
sur TOUS les **SKIS DE FOND, BOTTES** et **FIXATIONS**

Minimum

30%

de rabais
sur notre prix original*

sur TOUTES les **BOTTES D'HIVER**
sur TOUTES les **RAQUETTES À NEIGE**

sports experts®
sportsexperts.ca

KEEN · MERRELL · Salomon · FISCHER · MSR · GV RAQUETTES · ARC'TERYX · MOUNTAIN HARD WEAR · THE NORTH FACE

Minimum

40%

de rabais
sur notre prix original*

sur les **VÊTEMENTS D'HIVER**†
(manteaux et/ou pantalons)

†Excluant les produits Canada Goose.

Minimum

30%

de rabais
sur notre prix original*

sur TOUS les **SKIS DE FOND, BOTTES** et **FIXATIONS**

Minimum

30%

de rabais
sur notre prix original*

sur TOUTES les **BOTTES D'HIVER**
sur TOUTES les **RAQUETTES À NEIGE**

ATMOSPHERE SPORTS-PLEIN AIR
atmosphere.ca

*Certains magasins franchisés Sports Experts® et ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre. Cette promotion de 14 jours débute le 12 février 2014. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 12 février au mardi 25 février 2014 dans tous nos magasins de la province de Québec et de la ville d'Orléans en Ontario et tous les Sports Experts® participants. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, Sports Experts® et ATMOSPHERE^MD SPORTS-PLEIN AIR feront les corrections nécessaires et en aviseront les consommateurs le plus rapidement possibles. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. ^MD/® Marque déposée de FGL Sports ltée. Les autres marques de commerce sont défenues par leurs propriétaires respectifs.

MB-12FE14-101124-7300

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

En participant pour la première fois aux travaux parlementaires à titre de chef de l'opposition officielle, Philippe Couillard a dû répondre aux prédictions pessimistes de son député Henri-François Gautrin faites lundi. « On va former un gouvernement libéral majoritaire », s'est contenté de dire M. Couillard.

Philippe Couillard à l'Assemblée nationale

Une rentrée ternie par la sortie de Gautrin

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Pour son retour à l'Assemblée nationale, Philippe Couillard aurait préféré ne pas avoir ce caillou dans son soulier. Son député Henri-François Gautrin, qui a prédit lundi l'élection d'un gouvernement péquiste si les Québécois votaient maintenant, a concédé qu'il n'a « pas été mal cité ».

« Mais on va gagner la prochaine campagne électorale », a tenu à assurer M. Gautrin peu avant le caucus libéral, visiblement embarrassé.

Le chef libéral n'a pas voulu commenter. « On va former un gouvernement libéral majoritaire [...] Pour moi, le dossier est clos », a-t-il lancé.

M. Couillard participait pour la première fois aux travaux parlementaires à titre de chef de l'opposition officielle. Comme il l'annonçait, les questions ne furent pas mesquines. Mais il a voulu mettre en avant sa pugnacité et oublier un peu son habituel côté cérébral en commençant par une question simple sur l'économie: « Oui ou non, [Pauline Marois] s'engage-t-elle à déposer un budget en bonne et due forme, incluant un budget des dépenses, avant de déclencher une élection générale? »

La première ministre n'a pas voulu se compromettre. « Ce que je peux dire, c'est qu'il y a un budget en préparation depuis quelque temps », a-t-elle répondu.

Pour M. Couillard, c'est une question de « transparence et de respect » pour que les électeurs fassent un choix éclairé.

M^me^ Marois ne croit pas que cela poserait problème. « La vérité sur les chiffres, les Québécois et Québécoises l'ont eue à l'occasion de la mise à jour économique [en novembre dernier] », a-t-elle répondu.

« Les grands équilibres n'ont pas changé », a-t-elle ajouté.

Songe-t-elle à renverser son gouvernement et déclencher des élections? « Il n'y a pas d'élections qui sont prévues dans les jours qui viennent », a-t-elle dit.

L'opposition s'est mise à rire en l'entendant parler de « jours qui viennent ».

« Ni dans les semaines [à venir] », a-t-elle alors ajouté.

M. Couillard a rappelé que 67 000 emplois à temps plein ont été perdus l'année dernière au Québec et que l'agence de notation Fitch a placé la cote de crédit du Québec sous surveillance.

Après les deux mains sur le volant, la vision

En 2008, Jean Charest a déclenché une élection pour obtenir une majorité et avoir ainsi « les deux mains sur le volant » afin d'affronter la crise économique. À la tête elle aussi d'un gouvernement minoritaire, M^me^ Marois exige maintenant la « collaboration » de l'opposition majoritaire pour appliquer sa « vision » afin de profiter de « la relance mondiale qui est en train de se matérialiser ».

La Coalition avenir Québec lui a rappelé que, pour la première fois depuis 30 ans, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau est « inquiet » pour l'économie québécoise. Le chef caquiste François Legault accuse M^me^ Marois de manquer de « courage » pour limiter la hausse des dépenses, rendue à plus de 3 % par année. La cible initiale était de 1,9 %.

La CAQ récolte moins de 20 % des intentions de vote. « On a réussi à faire passer notre message sur le ménage, mais on n'a pas réussi à faire passer notre message que, grâce à ce ménage, on est le seul parti capable de faire baisser les taxes », a avoué M. Legault, qui espère pouvoir faire ce travail en campagne électorale.

Loi russe antigais

Le drapeau arc-en-ciel flottera sur l'Assemblée

Le drapeau arc-en-ciel flottera sur l'Assemblée nationale, en solidarité avec la communauté gaie ciblée par une loi russe dite « anti-propagande ». Le règlement de l'Assemblée stipule que seul le drapeau d'un État, du lieutenant-gouverneur ou d'une organisation interparlementaire ou internationale peut y être hissé. On ne prévoit pas de permettre à une cause militante de trôner au-dessus du parlement, mais on peut accepter un drapeau qui a une « portée universelle ». Avec le consentement de l'Assemblée nationale, les élus peuvent toutefois choisir de hisser le drapeau de leur choix. Québec solidaire a lancé l'idée hier matin, et aucun parlementaire ne s'y est opposé. La motion a été adoptée sans débat. Montréal et Québec ont notamment déjà pris la même décision.

– Paul Journet

Laissez nos experts vous aider à faire croître vos placements.

Grâce aux Services de portefeuilles sous gestion CIBC^MD^, nous faisons tout le travail, ce qui simplifie le processus d'investissement. Ensemble, nous déterminerons votre profil d'investisseur, nous trouverons un portefeuille qui y correspond, et nos experts s'occuperont du reste.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
À votre centre bancaire • cibc.com/spg • 1 800 465-3863

^MD^Marque déposée de la Banque CIBC.

CIBC

ADMISSIBLE AU REER! Rappelez-vous, la date limite pour cotiser à un REER cette année est le **3 mars**.

Houda-Pepin revient hanter Couillard

La députée indépendante dépose aujourd'hui son projet sur la neutralité religieuse

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La saga se poursuit, au grand dam du chef libéral Philippe Couillard : la députée indépendante Fatima Houda-Pepin déposera aujourd'hui son projet de loi sur la neutralité religieuse de l'État. Et le gouvernement Marois ouvre toute grande la porte à l'idée d'intégrer à sa Charte des propositions de l'élue musulmane.

Exclue du caucus libéral le mois dernier, Mme Houda-Pepin a inscrit à la première occasion, hier, son projet de loi au feuilleton de l'Assemblée nationale, étape préalable à son dépôt. Sa pièce législative prévoira entre autres l'interdiction du port de signes religieux, au moins pour certains employés de l'État, et la création d'un organisme de surveillance des intégrismes religieux.

Pour le Parti québécois (PQ), le projet de loi de Fatima Houda-Pepin est une « contribution importante », « un travail de longue haleine », mais aussi une occasion d'embarrasser Philippe Couillard. Le leader parlementaire Stéphane Bédard a confirmé son appui au dépôt du projet de loi. Il a également accepté que Mme Houda-Pepin le présente au caucus péquiste, dans une réunion à huis clos. Au gouvernement, on se montre très ouvert à récupérer certaines mesures pour « bonifier » la Charte des valeurs.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

La pièce législative de Fatima Houda-Pepin prévoira entre autres l'interdiction du port de signes religieux, au moins pour certains employés de l'État

Aucun répit à Couillard

Fatima Houda-Pepin reproche à Philippe Couillard d'avoir bloqué son projet de loi au caucus libéral. Elle condamne son refus d'interdire le port de signes religieux même pour les figures d'autorité (juges, policiers, gardiens de prison et procureurs de la Couronne).

Hier, elle a saisi toutes les occasions pour prendre la parole en Chambre, preuve qu'elle ne donnera aucun répit à son ancien chef. Lors de la période réservée aux déclarations de députés, elle s'est levée pour revenir sur son exclusion du caucus libéral, le 20 janvier. Philippe Couillard « m'a demandé de me soumettre ou de me démettre, piler sur mes convictions et défendre ouvertement sa position. Un tel ultimatum a eu pour effet de m'exclure d'un parti auquel j'ai loyalement contribué pendant une vingtaine d'années », a-t-elle lancé.

Quelques minutes plus tard, elle a utilisé un droit de parole reconnu aux députés indépendants pour souligner l'arrivée de Philippe Couillard à l'Assemblée nationale. Après les remarques de politesse, elle a envoyé une pointe à son ancien chef en plaidant pour le droit des députés de « s'exprimer librement ». « Nous sommes des représentants des citoyens qui nous élisent. Et ça, c'est une responsabilité extrêmement importante. Il faut qu'on soit leur voix dans cette Assemblée et non la voix de nos partis vis-à-vis de nos citoyens. Nous devons aussi défendre les intérêts supérieurs du Québec, ce qui suppose des fois que l'on soit au-dessus de la ligne de parti », a-t-elle soutenu.

Allégations de « marchandage »

De son côté, Stéphane Bédard a tenté de déposer, en vain, une motion visant à faire la lumière sur le « marchandage » qu'aurait proposé le Parti libéral (PLQ) à Mme Houda-Pepin. Après son expulsion du caucus, la députée a déclaré que le chef de cabinet de M. Couillard, Jean-Louis Dufresne, lui a promis un poste éventuel de ministre si elle appuyait la position libérale sur le port de signes religieux. MM. Couillard et Dufresne ont nié ces allégations.

Maillot de bain islamique Labeaume irrité par « l'obligation » de porter un tel « accoutrement »

Le maire de Québec est révolté par le port du burkini et appelle ses concitoyens à la compassion envers les femmes qui sont « obligées » de se baigner avec « cet accoutrement ». *Le Soleil* révélait hier que le port du maillot de bain islamique, qui couvre le corps des chevilles à la tête et ne laisse voir que les pieds, les mains et le visage, est officiellement permis dans les piscines de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Hier, Régis Labeaume, appelé à commenter cette décision administrative, a livré un plaidoyer déplorant que certaines femmes aient à porter le maillot intégral, même si, techniquement, rien ne l'interdit dans les piscines publiques. « Il n'y a aucun problème pour que ces femmes-là se baignent avec cet accoutrement-là. C'est juste regrettable que ces femmes-là soient obligées d'être attriquées de cette façon-là pour se baigner. C'est incroyable. Incroyable. On va espérer qu'elles se révoltent un jour. » Un discours que trouve regrettable Souheila Djaffer, fière propriétaire d'un maillot de bain islamique. Les hommes n'ont « rien à voir » dans le fait de porter un burkini à la piscine, selon Souheila Djaffer. « Un homme qui oblige sa femme à porter le foulard ne la laissera pas partir à la piscine, même en burkini », tranche-t-elle.

— Stéphanie Martin et Valérie Gaudreau, *Le Soleil*

POUR LE NOUVEL AN,
PRENEZ UNE RÉSOLUTION AUDACIEUSE

MODÈLE SRX 2014 COLLECTION PERFORMANCE ILLUSTRÉ

MULTISEGMENT SRX 2014
Moteur V6 3,6 L de 308 ch
Système électronique de contrôle de la stabilité StabiliTrak[MD]
Infodivertissement CUE[1] avec système de son Bose[MD]
Transmission intégrale en option

BERLINE ATS 2014
Châssis léger vanté par la critique
Habitacle fabriqué à la main
Transmission intégrale en option

MODÈLE ATS 2014 COLLECTION PERFORMANCE ILLUSTRÉ

Cadillac

MULTISEGMENT SRX 2014
LOUEZ À 448 $[2]/MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 2 050 $
PENDANT 48 MOIS À 0,9 %
PRIX À L'ACHAT DE 39 835 $

BERLINE ATS 2014
LOUEZ À 348 $[2]/MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1 550 $
PENDANT 36 MOIS À 0,9 %
PRIX À L'ACHAT DE 35 895 $

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

PREMIER MOIS DE LOCATION À NOS FRAIS[3]

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS/80 000 KM SANS FRAIS[4]
AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI. contactercadillac.ca

BROSSARD CADILLAC, 2555, BOULEVARD MATTE, SUITE 100, 450 619-6669
CADILLAC DE LAVAL, 2800, BOULEVARD CHOMEDEY, 450 681-0028
CHALUT JOLIETTE, 250, BOULEVARD ANTONIO-BARRETTE, 514 861-4859
DESCHAMPS SAINTE-JULIE, 333, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER, 450 649-9333
GRAVEL DÉCARIE, 6100, BOULEVARD DÉCARIE, 514 342-2222
GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS, 1007, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE, 514 769-5353
ÎLE-PERROT, 2000, BOULEVARD DU TRAVERSIER, 514 425-4567
LE RELAIS MONTRÉAL, 9411, AVENUE PAPINEAU, 514 384-6380
WEST ISLAND, 3650, BOULEVARD DES SOURCES, 514 683-6555

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : SRX V6 TA (6NG26/1SA) et ATS 2,5 L à propulsion (6AB69/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 700 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. 1. Un téléphone intelligent muni de la technologie Bluetooth et une prise USB pour certains appareils sont nécessaires pour profiter pleinement des fonctions du système. 2. Location basée sur un prix à l'achat de 39 835 $ pour SRX (incluant 750 $ de rabais à la location) et de 35 895 $ pour ATS (incluant 500 $ de rabais à la location). Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois à un taux de 0,9 % avec versement initial de 2 050 $ pour SRX ; basés sur une location de 36 mois à un taux de 0,9 % avec versement initial de 1 550 $ pour ATS. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,20 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 3 janvier 2014 et le 28 février 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera le premier versement mensuel de la location (y compris les taxes). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 4. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.**

DÉFICIT DE LA STM

La Ville devra allonger jusqu'à 16 millions de plus

KARIM BENESSAIEH

La Société de transport de Montréal (STM) s'attend à boucler l'année 2013 avec un déficit maximal de 16 millions, une somme que la Ville devra éponger. Sa contribution pour l'an dernier passerait ainsi de 388 à 404 millions, une décision qui devra être approuvée par l'administration Coderre ce matin.

On confirme à la STM qu'on s'attend à recevoir cette contribution « excédentaire » pour boucler l'année 2013. « C'est jusqu'à un montant maximum de 16 millions, pour couvrir l'équivalent de notre déficit, explique Amélie Régis, porte-parole. Mais comme nos états financiers ne sont pas terminés, on est très confiants d'aller en deçà de 16 millions. Si on arrive à 12 millions, ils nous donneront 12 millions, par exemple. »

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

La Ville de Montréal a l'obligation légale d'éponger le déficit de la STM. C'est d'ailleurs la troisième fois depuis 2007 qu'elle le comble.

Selon les documents décisionnels remis aux élus du comité exécutif, qui se réunissent ce matin, la STM prévoyait en 2013 recevoir 20 millions sous la rubrique « Nouvelle contribution régionale CMM (Communauté métropolitaine de Montréal) ». Cet argent n'a jamais atterri dans ses coffres, tandis que de nouveaux « éléments défavorables » ont fait gonfler le manque à gagner de 20 à 31 millions. Les revenus tirés de la clientèle ont notamment été moindres que prévu.

La STM a réussi à ramener ce déficit à « un maximum de 16 millions », que la Ville de Montréal a l'obligation légale d'éponger. C'est la troisième fois depuis 2007 qu'elle comble le déficit de sa société de transport.

Cet effort supplémentaire de 16 millions, « on va l'absorber, c'était prévu », assure Aref Salem, responsable du transport au comité exécutif. Il estime cependant nécessaire que la STM trouve de nouveaux revenus – 20 millions en 2014. « Il y a plusieurs pistes de solution. J'ai déjà rencontré les gens de la STM une cinquantaine de fois depuis que je suis en poste. »

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Michel Labrecque a été président de la STM pendant près de 5 ans.

L'ancien président de la STM à la RIO

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Président sortant de la Société de transport de Montréal (STM), Michel Labrecque sera nommé sous peu président de la Régie des installations olympiques (RIO). La nomination tombera au Conseil des ministres aujourd'hui ou mercredi prochain, a appris *La Presse*.

M. Labrecque remplacera David Heurtel. Son prédécesseur a quitté son poste rapidement, l'automne dernier, pour se porter candidat pour le Parti libéral du Québec dans la circonscription de Viau, laissée vacante par Emmanuel Dubourg.

Il arrive à un moment critique: le toit du Stade olympique de Montréal se détériore très rapidement. Le nombre de déchirures – 3429 – a presque doublé depuis l'an dernier. Les coûts d'entretien ont explosé, passant de 400 000 à 800 000$. La sécurité du public ne serait cependant pas menacée.

En décembre, quand les problèmes du stade ont fait la manchette, le ministre responsable du Tourisme, Pascal Bérubé, soutenait que le gouvernement travaillait « sans précipitation ni somnolence » sur ce problème, qui nécessite une solution durable. Du côté de Montréal, le maire Denis Coderre a, en décembre, comparé le stade au pont Champlain. Selon lui, « ce n'est pas une priorité, mais une réalité ». Il disait vouloir travailler avec le gouvernement du Québec pour régler le problème en temps et lieu.

Un CV bien garni

M. Labrecque a dirigé la STM de janvier 2009 à novembre dernier, au moment où il a été remplacé par l'ex-journaliste Philippe Schnobb, candidat défait dans l'équipe de Denis Coderre. La STM compte 9000 employés, avec un budget annuel de 1,2 milliard. Sous sa direction, la STM a notamment remporté en 2010 le prix de la meilleure société de transport en Amérique du Nord, décerné par l'American Public Transportation Association.

Avant la STM, Michel Labrecque a travaillé pendant plusieurs années sur la scène municipale. De 2003 à 2005, il présidait le conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de Montréal, et a ainsi participé au Plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal.

Élu conseiller municipal dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en 2005, il restera en poste pour un mandat, jusqu'en 2009. Il a été responsable du Plan de déplacement urbain de l'arrondissement et de son développement économique. Il a également présidé la commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération du Conseil d'agglomération de Montréal.

Auparavant, il a été PDG du festival Montréal en lumière, de la première édition en 1998 jusqu'en 2009. De 1985 à 2000, il a dirigé Vélo Québec, où il a participé à la création de la Maison des cyclistes, du Tour de l'Île de Montréal et de la Route verte. Antérieurement, il a été chroniqueur pour de nombreuses émissions de radio et de télévision à Radio-Canada et à Télé-Québec.

Commission Charbonneau Placement de la main-d'œuvre

Des entrepreneurs sous le joug syndical

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE

L'enquêteur Michel Comeau a terminé son témoignage hier.

DAPHNÉ CAMERON

Une série d'écoutes électroniques diffusées hier à la commission Charbonneau a levé le voile sur les coulisses du fameux phénomène du placement syndical, en illustrant comment certains entrepreneurs étaient sous le joug syndical pour l'embauche de travailleurs.

La dizaine de conversations déposées en preuve a montré que des entrepreneurs avaient des « ententes » pour faire affaire avec le syndicat Millwright local 2182 (affilié au Conseil provincial international), au détriment des travailleurs de la section locale 1981 des mécaniciens industriels, affiliés à la FTQ-Construction.

Les conversations ont été enregistrées à l'initiative du dirigeant syndical Ken Pereira, qui était à la tête de la section locale 1981. Ce dernier demandait à des membres de son local syndical de téléphoner à des donneurs d'ouvrage pour leur demander du travail. Dans tous les cas, ils essuyaient un refus en raison de leur affiliation syndicale.

Dans l'un des appels, fait le 6 février 2007, un mécanicien industriel de la section locale 1981, prénommé Gilbert, téléphone à Marc, un responsable de chantier.

« On fait affaire avec le local de 2182, on ne peut pas se permettre ben, ben de passer à côté de ça », répond Marc au travailleur qui cherche du travail. « On ne peut pas se permettre, nous autres, de *caller* directement chez eux parce qu'on se ferait battre en christi… On a nos réguliers, entre six et huit, mais

La dizaine de conversations déposées en preuve a montré que des entrepreneurs avaient des « ententes » pour faire affaire avec le syndicat Millwright local 2182.

quand on dépasse ça, on n'a pas le choix d'appeler au local. Sinon, on aurait de la difficulté, mettons, quand on a besoin de main-d'œuvre additionnelle, là, il nous rejoindrait dans la *curve* », ajoute-t-il un peu plus tard dans la conversation.

Dans une autre conversation, un travailleur du local 1981 prénommé Marc téléphone à un contremaître de l'entreprise Gastier prénommé Dominic, car il aimerait travailler sur les chantiers de construction d'un magasin Canadian Tire.

« Si tu as une *job*, ça te dérangerait-tu de m'appeler ? », lui demande le travailleur.

« Euh, moi, j'appelle pas aucun gars comme c'était dans le passé. Je vais appeler les locaux de l'union, pis c'est tout. »

Le travailleur se plaint ensuite du fait qu'il ne reçoit pas beaucoup d'appels pour travailler.

« C'est pas moi qui va faire les *calls*… Si jamais j'ai à t'appeler, c'est pas toi que je vais appeler, ça va être Ken », lui répond Dominic. « Est-ce que c'est déjà arrivé que les compagnies appellent chez vous, toi ? ajoute-t-il.

– Oui, lui répond Marc

– Ah ben, pas moi », rétorque le contremaître.

Nouveau témoin

L'enquêteur de la commission Charbonneau Michel Comeau, qui est à la barre depuis lundi, a terminé son témoignage hier.

Ce dernier était venu livrer les résultats de son enquête auprès de 70 témoins portant sur l'intimidation, l'extorsion et le placement syndical sur les chantiers de construction du Québec.

En fin de journée, un nouveau témoin a entrepris son témoignage: le directeur général du Conseil provincial, Paul Faulkner. Le témoin n'a pas encore été interrogé sur la nature des « ententes » citées dans les écoutes électroniques. La procureure Sonia Lebel l'a surtout questionné sur le fonctionnement de son syndicat.

Il poursuivra son témoignage aujourd'hui.

MITSUBISHI MOTORS

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS◊ + AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

À L'ACHAT DE CERTAINS VÉHICULES NEUFS^

ÉCHANGEZ VOTRE VÉHICULE CONTRE UNE MITSUBISHI
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 1 000 $^^

MIRAGE ES

Modèle Mirage SE illustré‡

OBTENEZ 500 $ EN CARTE PRÉPAYÉE DE MasterCard®¶

À PARTIR DE 13 993 $Δ

PAIEMENT HEBDOMADAIRE DE 42 $ AVEC 2,9 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 84 MOIS◊

- 4,4 L/100 KM SUR ROUTE†
- 7 COUSSINS GONFLABLES DE SÉRIE
- TRANSMISSION CVT AVANCÉE OPTIONNELLE

LANCER DE

Modèle Lancer Limited Edition illustré‡

2013 IIHS TOP SAFETY PICK

Institut des assurances pour la sécurité autoroutière
Ne concerne pas les modèles de la Lancer Evolution ou Lancer Ralliart

À PARTIR DE 16 743 $Δ

PAIEMENT HEBDOMADAIRE DE 46 $ AVEC 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 84 MOIS◊

- VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES/GLACES ET MIROIRS À COMMANDES ÉLECTRIQUES
- CHAÎNE AUDIO DE 140 WATTS AVEC LECTEUR DE CD/AM/FM ET 4 HAUT-PARLEURS
- 7 COUSSINS GONFLABLES DE SÉRIE

OUTLANDER ES FWD

Modèle Outlander GT S-AWC illustré‡

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

Institut des assurances pour la sécurité autoroutière

S-AWC Super Contrôle Intégral

Disponible sur le modèle Outlander GT§

À PARTIR DE 27 843 $Δ

PAIEMENT HEBDOMADAIRE DE 75 $ AVEC 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 84 MOIS ET UN ACOMPTE DE 500 $◊

- SYSTÈME BLUETOOTH® AVEC COMMANDES VOCALES ET SON CONTINU
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- CONTRÔLE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

RVR ES FWD

Modèle RVR GT illustré‡

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

Institut des assurances pour la sécurité autoroutière

AWC Contrôle Intégral

Disponible sur les modèles RVR SE AWC et GT§

À PARTIR DE 21 843 $Δ

PAIEMENT HEBDOMADAIRE DE 60 $ AVEC 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 84 MOIS◊

- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- RÉGULATEUR DE VITESSE

10 ANS
OU 160 000 KM** SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

ACTION MITSUBISHI
SAINT-HUBERT
450.443.7330

REPENTIGNY MITSUBISHI
REPENTIGNY
450.585.3332

BOISVERT MITSUBISHI
BLAINVILLE
450.419.4929

JOHN SCOTTI MITSUBISHI
SAINT-LÉONARD
514.725.5777

ST-EUSTACHE MITSUBISHI
ST-EUSTACHE
1.855.291.4342

BOUCHERVILLE MITSUBISHI
BOUCHERVILLE
450.449.3344

LAVAL MITSUBISHI
LAVAL
450.629.6262

TERREBONNE MITSUBISHI
TERREBONNE
450.961.0000

BROSSARD MITSUBISHI
BROSSARD
450.659.2425

PRESTIGE MITSUBISHI
MONTRÉAL (NDG)
514.483.7777

Δ TOUS LES PRIX INCLUENT LES FRAIS DE TRANSPORT, LES FRAIS DE PRÉPARATION, LA TAXE SUR LA CLIMATISATION, DROITS SUR LES PNEUS NEUFS ET LA TAXE DE MANUTENTION ENVIRONNEMENTALE. TAXES, ASSURANCE ET FRAIS DE PERMIS EN SUS. LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE À PRIX MOINDRE.

§ Le système de contrôle intégral de série sur les modèles RVR SE AWC et GT/Lancer AWC et GT. Le système de super contrôle intégral de série sur les modèles Outlander GT. † Les cotes de consommation sur route et en ville pour les sous-compactes non hybrides sont basées sur les exigences des essais de Ressources naturelles Canada : consommation pour la Mirage de 4,4 L/100 km sur route et de 5,3 L/100 km en ville pour les modèles équipés de la transmission CVT. Tous les prix/toutes les obligations totales/tous les coûts d'emprunt incluent les frais de transport, les frais de préparation, la taxe sur la climatisation (le cas échéant), droits sur les pneus neufs et la taxe de manutention environnementale. Taxes, assurance et frais de permis en sus. ‡ Le modèle Mirage SE 2014/RVR GT AWC 2014/Outlander GT S-AWC 2014/Lancer Limited Edition 2014 illustré a un PDSF de 15 398 $/28 498 $/35 998 $/19 998 $ et un prix de vente de 16 993 $/30 345 $/37 843 $/21 743 $. Le modèle Mirage SE illustré comprend des accessoires en option, non inclus dans le prix. ◊ Offre de financement à l'achat de 2,9 %/0 %/0 %/0 % proposée par la Banque Scotia pendant 84/84/84/84 mois sur la Mirage 2014/Lancer DE 2014/Outlander ES FWD 2014/RVR ES FWD 2014 (les termes varient selon le modèle, demandez tous les détails à votre concessionnaire). Exemple de financement : Outlander ES FWD 2014/RVR ES FWD 2014/Mirage ES 2014/Lancer DE 2014/Lancer AWC 2014 acheté à 27 843 $/21 843 $/13 993 $/16 743 $/24 743 $ au taux de 0 %/0 %/2,9 %/0 %/1,9 % pour 84/84/84/84/84 mois : 364 paiements hebdomadaires de 75 $/60 $/42 $/46 $/73 $ et un acompte de 500 $/0 $/0 $/0 $/0 $; obligation totale de 27 843 $/21 843 $/15 469 $/16 743 $/26 434 $ coût d'emprunt de 0 $/0 $/1 476 $/0 $/1 691 $. ^ L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique à certains nouveaux modèles 2013 et 2014 financés par l'intermédiaire des programmes de financement de Ventes de véhicules Mitsubishi du Canada ou de la Banque Scotia, sous réserve de l'approbation de crédit, et achetés par des clients de détail admissibles auprès de concessionnaires participants jusqu'au 28 février 2014. Les locations sont exclues. Offre applicable seulement sur les paiements mensuels, hebdomadaires et toutes les deux semaines. Sur les paiements mensuels, aucun intérêt (le cas échéant) ne court pendant les 60 premiers jours suivant la signature du contrat d'achat d'un véhicule participant par l'acheteur. Après les 60 premiers jours, les intérêts (le cas échéant) commencent à courir et l'acheteur doit chaque mois rembourser le capital et les intérêts (le cas échéant) jusqu'à l'échéance du contrat. Rendez-vous chez votre concessionnaire pour connaître les détails sur les options de paiement hebdomadaire et toutes les deux semaines. Certains montants peuvent être dus au moment de la signature. Des conditions s'appliquent. Pour connaître tous les détails, rendez-vous chez un concessionnaire participant ou à mitsubishi-motors.ca. ^^ Le rabais d'échange de 500 $ ou de 1 000 $ est offert du 1er au 28 février 2014 à l'achat de tout nouveau modèle Mitsubishi (Lancer, EVO, Sportback, Mirage, i-MiEV, RVR, Outlander) lorsque vous échangez une voiture ou un VUS de n'importe quelle marque, immatriculé, en raisonnablement bon état, qui vous appartient. Le montant du rabais sera déduit du prix négocié après les taxes au moment de l'achat. Ne peut être jumelé au programme d'assistance aux propriétaires de Suzuki ni au programme de fidélité Mitsubishi Loyalty. Certaines conditions s'appliquent. Voir le concessionnaire pour connaître les détails. ¶ Offre d'une durée limitée applicable aux véhicules Mirage 2014 neufs sélectionnés, achetés par des clients de détail admissibles auprès de concessionnaires participants jusqu'au 28 février 2014. Une carte MasterCard d'une valeur de 500 $ est offerte pour tous les modèles 2014. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le concessionnaire pour connaître les détails. THE PROMOTION REWARD CARD est une marque déposée de The Hunt Group. Tous droits réservés. Cette carte est émise par All Trans Financial Services Credit Union Ltd. conformément à la licence par MasterCard International. L'utilisation de cette carte est régie par l'accord en vertu duquel il est livré. Pour connaître tous les détails, rendez-vous chez un concessionnaire participant ou à mitsubishi-motors.ca. ** Selon la première éventualité. Entretien routinier non inclus. Rendez visite à votre concessionnaire ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails, les conditions de la garantie et les restrictions. Les clients ne sont pas tous admissibles.

MITSUBISHI-MOTORS.CA / TROUVER UN CONCESSIONNAIRE : MITSUBISHIDEALERS.CA

MITSUBISHI MOTORS

MONTRÉAL PLUS

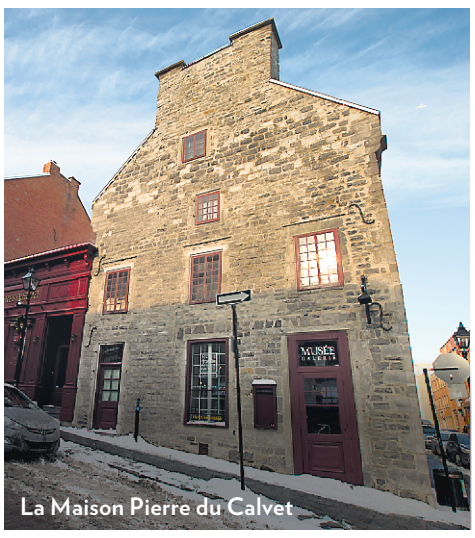
La Maison Pierre du Calvet

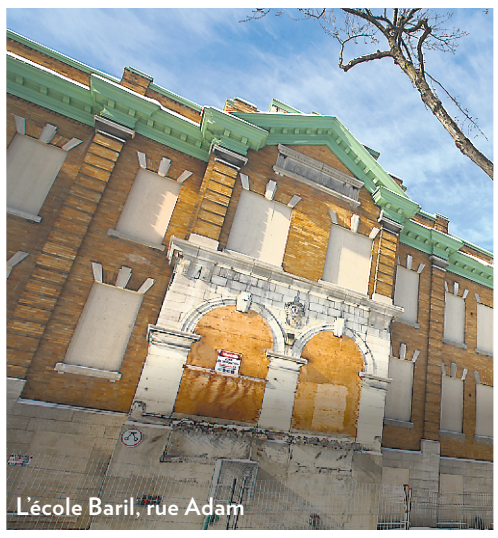
L'école Baril, rue Adam

L'entrepôt de la rue Van Horne

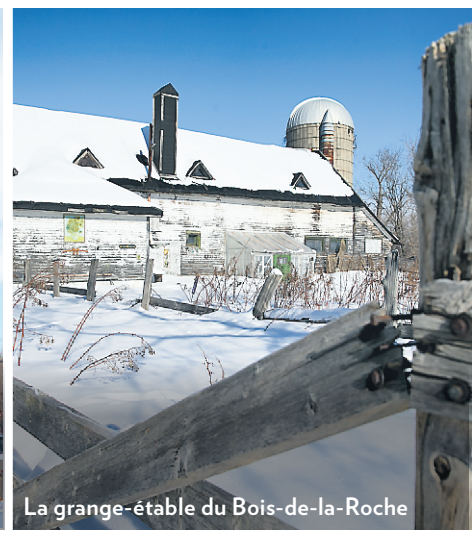
La grange-étable du Bois-de-la-Roche

PHOTOS ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ET HÉRITAGE MONTRÉAL

LA LISTE NOIRE DU PATRIMOINE

Fidèle à la tradition, Héritage Montréal a dévoilé hier son palmarès annuel des 10 sites patrimoniaux menacés à Montréal. Quatre nouveaux lieux ont été ajoutés à la liste pour 2014, soit la Maison Pierre du Calvet (Vieux-Montréal), les écoles de la rue Adam, l'entrepôt de la rue Van Horne et la grange-étable du Bois-de-la-Roche, à Senneville.
Les six autres sites sont de « vieux amis » d'Héritage Montréal, au sens le plus désolant du terme. La liste noire, dans le détail.

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

MAISON PIERRE DU CALVET
(410, rue Saint-Paul)
Achevée de construire en 1770, cette maison est une des plus anciennes du Vieux-Montréal. Comme tous les bâtiments du secteur, son extérieur est protégé. Mais pas son intérieur, hélas. « C'est un lieu qui est dans l'ADN du quartier historique, souligne Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal. Il faudrait le classer individuellement et le revitaliser. »
Le propriétaire du bâtiment, Ronald Dravigne, est totalement d'accord. Mais selon lui, les subventions à la rénovation sont insuffisantes. « Je n'ai plus d'argent à mettre sur cette maison. D'ailleurs, elle est à vendre… »

ÉCOLES DE LA RUE ADAM
(3603, rue Adam)
Témoins du boom démographique « canadien-français » du début du XX^{e} siècle, les écoles de la rue Adam (Baril, Hochelaga et Très-Saint-Nom-de-Jésus) sont dans un tel état de délabrement qu'on envisage présentement leur démolition. « Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de leur donner une autre fonction, plutôt que de les sacrifier? », demande Dinu Bumbaru. M. Bumbaru rappelle que ces bâtiments ont été construits avant que le quartier Hochelaga soit annexé à Montréal (1918), ce qui leur donne une valeur ajoutée sur le plan historique.

ENTREPÔT DE LA RUE VAN HORNE
(1, avenue Van Horne)
Cet immeuble insolite du Mile End a fait l'objet de consultations publiques en 2013. Certains ont proposé de le convertir en commerces et de vitrer sa façade. Il n'en fallait pas plus pour qu'Héritage Montréal sonne l'alarme, le bâtiment ayant une « valeur exceptionnelle » sur le plan du patrimoine industriel. « C'est un emblème, ce serait dommage d'y voir apparaître des balcons », souligne Dinu Bumbaru. Il suggère que l'entrepôt soit préservé et intégré à un « réseau vert » longeant le chemin de fer du CP.

GRANGE-ÉTABLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE
(292, chemin Senneville)
Créé pour le sénateur Louis-Joseph Forget, ce domaine agricole présente un triple intérêt, historique, géographique et architectural. Il aurait été en partie dessiné par les frères Maxwell (Musée des beaux-arts, tour du Château Frontenac) au tournant du XX^{e} siècle et demeure un des derniers témoins du Montréal rural. « Ce type de bâtiment a une valeur particulière, pourquoi est-ce que ça tombe en ruines? déplore Dinu Bumbaru. On pourrait s'attendre à ce que ce soit mieux entretenu. » Le complexe fait partie du réseau des parcs de la Ville de Montréal.

CASERNE LETOURNEUX
(4300, rue Notre-Dame Est)
Inspiré de l'Unity Temple de Frank Lloyd Wright, cette ancienne caserne de pompiers témoigne des grandes années de l'ancienne ville de Maisonneuve. La Ville veut la vendre. Comme elle n'est pas protégée, rien ne garantit que les futurs propriétaires respecteront son intégrité.

AGORA ET SQUARE VIGER
(angle Berri/Saint-Antoine/ Saint-Denis)
Créé en 1981 par l'artiste Charles Daudelin, cet espace est un des fleurons du patrimoine moderne à Montréal. Mais il est mal situé et mal-aimé, et la Ville souhaite le raser complètement. Le repenser? Peut-être… Le démolir?

MAISON REDPATH
(3457, rue du Musée)
Pauvre maison Redpath! Menacée depuis 30 ans, elle a été sauvée de la démolition une première fois en 1986, puis une seconde fois en 2011. En 2013, le conseil d'arrondissement de Ville-Marie aurait accepté un nouveau projet de construction sur le site, apparemment une maison de chambres de 80 unités. Héritage Montréal parle d'un « sacrifice ». Construite en 1886, la maison Redpath est un des rares témoins de l'architecture Queen Anne à Montréal.

COOPÉRATIVE D'HABITATIONS DE SAINT-LÉONARD
Construit entre 1956 et 1962, ce complexe résidentiel est le fruit d'une expérience urbaine moderne et visionnaire. Plusieurs de ces bungalows ont toutefois été démolis pour faire place à des maisons qui rompent avec l'harmonie des lieux.

FORGE CADIEUX
(815, rue Saint-Paul)
Fondée en 1870, la forge Cadieux est laissée vacante depuis 1980, ne servant que pour d'occasionnels tournages ou événements. Le réaménagement du secteur Bonaventure pourrait toutefois accélérer la disparition de ce précieux témoin des métiers d'antan, resté pratiquement intact.

HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE
(970, boul. René-Lévesque Ouest)
Longtemps occupé par le centre de soins Jacques-Viger, le bâtiment cherche de nouveaux locataires et une nouvelle vocation. En attendant, ses problèmes de structure et de maçonnerie vont continuer de s'aggraver. L'ancien hôpital de la Miséricorde date de 1853.

VÉLOS — VÊTEMENTS — ACCESSOIRES — ÉVÉNEMENTS — CYCLOTOURISME — VOYAGES — SANTÉ — NUTRITION

Salon du vélo de Montréal

14 AU 16 FÉVRIER 2014
PLACE BONAVENTURE
PLUS DE 200 EXPOSANTS
VENTE SUR PLACE À DES PRIX INCROYABLES !
salonduvelo.com

EN VEDETTE
> En première mondiale, présentation des vélos en fibre de carbone chromé par Squad Cycles, premier manufacturier de vélos à offrir ce type de fini révolutionnaire avec sa collection Black Chrome
> L'arrivée en force des vélos Ridley au kiosque MEC et la chance de gagner le vôtre !
> Les vélos 2014 Argon 18, BMC, Cannondale, Cervélo, Cinelli, Colnago, Creme Cycles, Dedacciai Strada, Focus, Garneau, Ghost, Giant, Guru, Kona, Linus, Marin, Marinoni, Name, Opus, Santa Cruz, Scott, Time, Trek, Zycle Fix, …
> Les collections de vêtements 2014 de Bécyk, Bicycle Line, Castelli, Garneau, KSL, Trees Mountain Apparel, …
> La plus importante section cyclotourisme jamais présentée au Canada avec en vedette la région du Lac-Mégantic et ses événements à vélo
> Voyages à vélo sur les 5 continents et les forfaits pour tous les goûts et budgets
> La Zone Événements à vélo pour s'informer et s'inscrire à plus d'une vingtaine de sorties pour soutenir les causes qui vous tiennent à cœur
> La zone Santé & Nutrition et ses nombreux spécialistes pour vous conseiller

ACTIVITÉS SPÉCIALES
> Les Grandes conférences du Théâtre du vélo
> Démonstration du système de positionnement 3D de Retül et de l'unité de positionnement dynamique informatisée GURU FIT SYSTEM
> Atelier de travail sur la fibre de carbone apposée sur un cadre de vélo Guru
> Le Défi Triathlon pour tous en solo et en équipe au Village du triathlon Métro
> La piste d'essais intérieure pour essayer différents modèles de vélo

Vendredi 14 février : 12 h à 21 h
Samedi 15 février : 10 h à 18 h
Dimanche 16 février : 10 h à 17 h

Yvan Martineau, porte-parole du Salon, vous invite à venir parler « vélo et voyages » avec lui

Prix d'entrée (taxes incluses)

Adulte :	12.00$
Étudiant :	9.00$
65 ans et plus :	9.00$
6 à 12 ans : (Gratuit le dimanche)	5.00$
Moins de 6 ans :	Gratuit
Forfait familial :	25.00$
Forfait 3 jours :	25.00$

Dimanche : Journée de la famille ! **GRATUIT** pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent.

CONCOURS
PARTEZ À VÉLO !
AUX ÎLES DE LA MADELEINE

Le Salon du vélo de Montréal et les Croisières CTMA vous offrent la chance de gagner le grand prix suivant : Un forfait croisière Vélo & Plein air* d'une semaine de Montréal aux Îles de la Madeleine pour 2 personnes d'une valeur totale de 3 000 $ offert par les Croisières CTMA. Pour être valide, le coupon doit être dûment rempli et déposé dans l'une des boites prévues à cet effet soit à l'entrée du Salon ou bien au stand de Croisières CTMA (# S-9) avant 15 heures le 16 février 2014. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Le concours s'adresse aux résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles au Salon du vélo de Montréal. Bonne chance à tous !

** Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Consultez les règlements du concours pour les détails.*

Prénom : Nom : Âge :
Adresse Ville
Code postal : Tél. (M.) : ( ) Tél. (T.) : ( )
Courriel :
Question d'habilité : (26 X 4) + 21 =
❑ Je suis intéressé(e) à recevoir de l'information du Salon du vélo de Montréal
❑ Je suis intéressé(e) à recevoir de l'information de Croisières CTMA

LA PRESSE+ GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL CYCLOS LA QUÉBÉCOISE LA MONTRÉALAISE TRIATHLON QUÉBEC FQSC CROISIÈRES CTMA

AUJOURD'HUI DANS
PAUSE BEAUTÉ

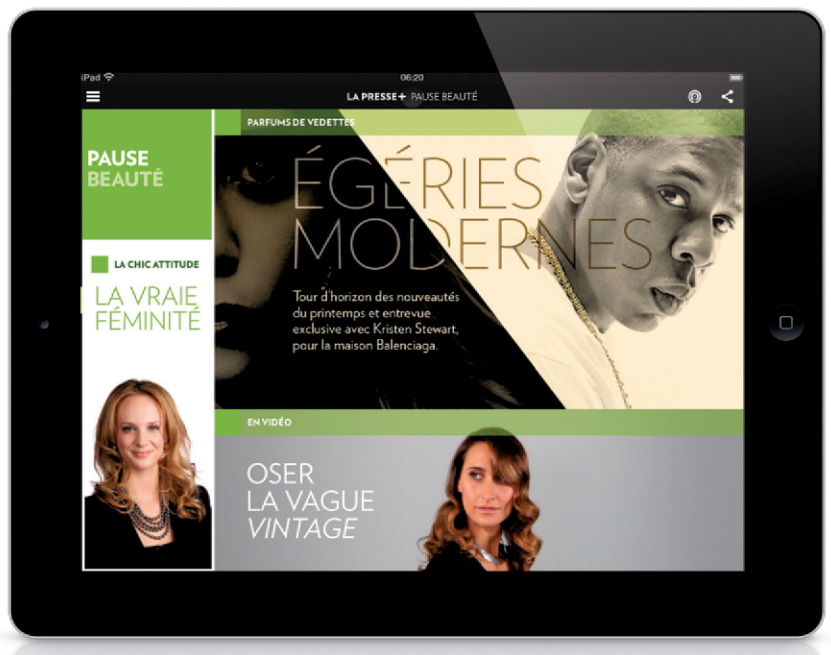

Disponible dans l'App Store
iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca
LA PRESSE+

« On met la population en danger »

Les ambulanciers de Laval et Montréal dénoncent le manque criant de véhicules disponibles

HUGO MEUNIER

Les ambulanciers de Laval et Montréal sonnent l'alarme: le manque de véhicules disponibles aurait atteint un seuil critique.

Le syndicat dit craindre que la population ne finisse par faire les frais de cette situation. « Il y a assez d'employés paramédicaux, mais le nombre de véhicules sur la route est insuffisant. Les besoins augmentent chaque année, mais pas le nombre de véhicules. C'est carrément lié à une question budgétaire », plaide le président du Syndicat du préhospitalier chez Urgences-santé, Réjean Leclerc.

M. Leclerc affirme que plus de la moitié des appels au 911 sont pris en charge au-delà du délai prescrit.

Les ambulanciers ont, selon lui, déposé plus de 300 plaintes en moins d'un an au syndicat et à la direction, pour dénoncer les conditions de travail difficiles découlant de ce problème. « La cible du Ministère est d'arriver dans 90 % des cas de priorité 1 – les appels les plus urgents – en 8 minutes 59 secondes et moins. Mais ce n'est pas le cas. On a même des temps de réponse pouvant aller jusqu'à 30 minutes », déplore le chef du syndicat.

Et lorsque les ambulanciers parviennent à respecter les délais, c'est souvent parce qu'ils se trouvaient géographiquement près des lieux de l'intervention, raconte un ambulancier sous le couvert de l'anonymat.

Pression accrue

« En plus d'avoir à gérer la situation de chaque appel, il faut gérer la colère de la famille qui se plaint de la lenteur des temps de réponse », confie le paramédical. Il ajoute que les effectifs subissent beaucoup de pression et n'ont pratiquement pas le temps de s'arrêter pour manger. « On met vraiment la population en danger depuis plusieurs mois », résume-t-il.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Selon le Syndicat du préhospitalier chez Urgences-santé, plus de la moitié des appels au 911 sont pris en charge au-delà du délai prescrit.

La situation force parfois les ambulanciers à se débrouiller avec les moyens du bord. Le président du syndicat cite l'exemple d'une intervention récente dans un centre pour personnes âgées où une seule ambulance a dû multiplier les allers-retours pour transporter plusieurs patients.

Le syndicat s'adressera aux médias ce matin pour faire le point sur la situation.

Une rencontre serait aussi prévue lundi prochain avec la direction et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'espoir de régler le problème. Le syndicat, qui ne renouvelle pas avant 2015 sa convention collective, s'engage à intensifier ses moyens de pression si le problème perdure. « On interpelle le Ministère et Urgences-santé avant qu'un événement malheureux ne se produise », conclut Réjean Leclerc.

Urgences-santé n'a pas répondu à nos demandes d'entrevue. Cependant, dans son rapport annuel de 2012-2013, l'organisation affirme que les temps de réponse sont d'en moyenne 7,04 minutes pour les appels les plus urgents.

Impossible, toutefois, de décortiquer davantage ces chiffres et d'en apprendre plus sur les retards dénoncés par le syndicat.

L'Agence de la santé de Montréal a le CHUM à l'œil

PASCALE BRETON

Le climat de tension généralisé, les problèmes de gouvernance et le déficit budgétaire qui touchent le CHUM sont des défis majeurs auxquels l'établissement doit s'attaquer d'urgence. L'Agence de la santé de Montréal promet donc de suivre la situation de près.

L'Agence a reçu hier le rapport final des deux experts qu'elle a mandatés au CHUM en octobre dernier pour analyser sa gouvernance. Le rapport, très critique, dresse une série de 14 recommandations qui visent principalement la direction et le conseil d'administration.

« On s'attend à ce que le C.A. du CHUM prenne les moyens nécessaires pour arriver à un niveau de gouvernance qui soit à la hauteur de ce qui est attendu dans le contexte d'une organisation de cette taille-là, compte tenu de l'importance du budget et des défis que l'établissement a à rencontrer », a commenté Vincent Lehouillier, directeur des affaires institutionnelles et des ressources humaines à l'Agence.

Les conclusions des deux experts, François Latreille et Me Denis Paré, vont dans le même sens que les observations récentes du vérificateur général, lesquelles avaient forcé le ministre de la Santé, Réjean Hébert, à intervenir.

« Bon plan de travail »

Juste avant les Fêtes, le ministre a nommé le Dr Michel Baron à titre d'accompagnateur au CHUM et Michel Fontaine comme directeur général intérimaire.

Le rapport déposé hier est pour eux un « bon plan de travail », estime M. Lehouillier. Réunis en assemblée hier soir, les membres du C.A. de l'Agence ont quant à eux voté une résolution pour suivre l'évolution des mesures mises en place dans un délai de trois à six mois.

En ce qui concerne le conseil d'administration, le rapport final des deux experts relève principalement des problèmes de structure et de méconnaissance importants.

La composition des membres du comité exécutif doit être revue, le président et le directeur général doivent assumer leurs rôles pleinement – ce qui n'est pas le cas actuellement – et les membres du C.A. doivent être plus au fait des dossiers, eux qui obtiennent souvent les informations « séance tenante ».

La direction du CHUM doit quant à elle mettre sur pied des mesures immédiates pour redresser la situation financière et revoir notamment les politiques d'attribution des contrats et d'autorisation des dépenses.

Quant à l'Agence, elle doit faire progresser rapidement le dossier de transition de l'hôpital Notre-Dame, dans la foulée du nouveau CHUM qui ouvrira en 2016, une « opération majeure » qui comporte un « risque élevé » actuellement, note le rapport.

L'ÉVÉNEMENT

LUXE EN TÊTE

JAGUAR ET LAND ROVER

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

JAGUAR XJ TI
799 $/MO◊
2,9% TIA DE LOCATION 27 MOIS
7 799 $ D'ACOMPTE
ou RABAIS COMPTANT
JUSQU'À 12 000 $
◊POUR CONQUÊTE

JAGUAR XF TI
599 $/MO±
2,9% TIA DE LOCATION 27 MOIS
6 599 $ D'ACOMPTE
ou RABAIS COMPTANT
JUSQU'À 5 500 $

LAND ROVER LR2
399 $/MO†
3,9% TIA DE LOCATION 27 MOIS
5 699 $ D'ACOMPTE
ou RABAIS COMPTANT
JUSQU'À 3 500 $

RANGE ROVER EVOQUE
499 $/MO*
3,9% TIA DE LOCATION 27 MOIS
5 899 $ D'ACOMPTE
ou RABAIS COMPTANT
JUSQU'À 3 500 $

JAGUAR.CA | LANDROVER.CA

JAGUAR LAND ROVER

LES MOTEURS DECARIE
8255, RUE BOUGAINVILLE,
MONTREAL
TEL: 514 334-9910
www.decarie.com

JAGUAR LAND ROVER LAVAL
3475, BOUL. LE CARREFOUR,
LAVAL
TEL: 450 688-1880
www.jaguarlandroverlaval.com

JAGUAR LAND ROVER BROSSARD
9425 BOUL TASCHEREAU,
BROSSARD
TEL: 450 659-5572
www.jaguarlandroverbrossard.com

XF TI 2014/XJ empattement standard 2014 PDSF 61-500-$/89-490-$. Prix affichés de 63-840-$/91-830-$. Louez une Jaguar XF TI 2014±/Jaguar XJ◊ empattement standard 2014 à 599-$/799-$ par mois plus les taxes applicables, basé sur un taux annuel de 2,9-% et un bail de 27 mois sur approbation de crédit de la Canadian Dealer Lease Services Inc. S.A.C. Le montant total exigible de la location est 22-772,27-$/29-372,27-$. La valeur résiduelle est de 41-547-$/60-020,40-$. Déduction faite de la remise de conquête de 2-500-$/4-500-$, du comptant de location de 0 $/2-200-$ et du crédit du détaillant de 139-$/187-$. Une franchise de kilométrage de 36-000-km s'applique et des frais de kilométrage excédentaire de 25 cents/30 cents par kilomètre s'appliquent, taxes en sus. Un acompte de 6-599-$/7-799-$ est exigible, qui comprend la taxe sur le climatiseur de 100-$, les frais de transport de 1-350-$, les frais d'inspection pré-livraison de 495-$ et les frais d'administration de 395-$. Ou profitez d'un financement à l'achat d'une XF TI 2014 neuve (en stock) à un taux annuel de 2,9 % pendant 60 mois, offert aux particuliers par la Banque Scotia (S.A.C.). Par exemple : pour un montant de 61-340-$ financé à 2,9-% annuellement pendant 60 mois, la mensualité est de 1-099,48-$, le coût du prêt est 4-628,54-$ et le total à rembourser est 65-968,80-$. Déduction faite du Comptant Conquête de 2-500-$. Le Comptant Conquête ne peut être jumelé à aucune offre de fidélisation et n'est pas monnayable. Land Rover LR2 2014/Range Rover Evoque Pure 5-portes 2014 PDSF 39-990-$/47-695-$. Prix affichés de 42-450-$/50-155-$. Louez un Land Rover LR2 2014†/Range Rover Evoque Pure 5-portes* 2014 à 399-$/499-$ par mois plus les taxes applicables, basé sur un taux annuel de 3,9 % et un bail de 27 mois sur approbation de crédit de la Canadian Dealer Lease Services Inc. S.A.C. Le montant total exigible de la location est 16-472,54-$/19-371,73-$. La valeur résiduelle est de 27-014-$/32-514,90-$. Déduction faite du Comptant Conquête de 1-500-$/1-500-$ et du crédit du détaillant de 171-$/48-$. Le Comptant Conquête ne peut être jumelé à aucune offre de fidélisation et n'est pas monnayable. Une franchise de kilométrage de 36-000 km s'applique et des frais de kilométrage excédentaire de 20 cents par kilomètre s'appliquent, taxes en sus. Un acompte de 5-699-$/5-899-$ est exigible, qui comprend la taxe sur le climatiseur de 100-$, les frais de transport de 1-470-$, les frais d'inspection pré-livraison de 495-$ et les frais d'administration de 395-$. L'offre se termine le 28 février 2014. *Les offres peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Les véhicules peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Quantités limitées. Offres d'une durée limitée. Offres en vigueur chez les détaillants participants seulement. Voyez votre détaillant Jaguar ou Land Rover ou visitez Jaguar.ca et LandRover.ca pour obtenir tous les détails. ©2014 Jaguar Land Rover Canada ULC.

MONDE

Les contre-manifestants de Kiev

Un camp pro-régime a été érigé en réponse au mouvement d'opposition qui secoue l'Ukraine

AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE
KIEV

PHOTO GLEB GARANICH, REUTERS

Le camp des partisans du président surnommé « place de l'Unité » est encerclé de barrières métalliques protégées par des dizaines de policiers. La pancarte que tient un manifestant pro-régime affiche le slogan : « Stop Maïdan ».

À dix minutes de marche de la place de l'Indépendance, occupée par des protestataires depuis bientôt trois mois, des manifestants d'un tout autre genre ont dressé leurs tentes dans le parc Marinsky, au cœur d'un chic quartier de Kiev.

Au lieu des barricades formées de sacs bourrés de glace, ce campement est encerclé de barrières métalliques protégées par des dizaines de policiers. Le chaos du « Maïdan », centre névralgique du mouvement d'opposition au président Viktor Ianoukovitch, cède ici la place à de vastes tentes militaires sagement alignées.

Contrairement au vacarme incessant qui règne sur la place centrale de Kiev, ce camp-ci est plongé dans le silence. On n'y entend ni musique ni discours politiques.

« Le monde entier croit qu'il n'existe qu'un seul point de vue en Ukraine, mais c'est faux », dit Andriy Koucher, chargé de nous faire visiter les lieux.

« Les télévisions internationales montrent comment les gens du Maïdan mangent et dorment, mais personne ne parle de nous. Pourtant, nous sommes Ukrainiens, nous aussi. »

À 26 ans, Andriy Koucher travaille comme coordonnateur des Jeunes régions – l'aile jeunesse du Parti des régions de Viktor Ianoukovitch. C'est ce parti qui a orchestré cette « contre-manifestation » pour donner une visibilité aux partisans du président contesté. Mais Andriy Koucher assure que des tas de gens y ont afflué spontanément, de tout le pays.

Repaire de fiers-à-bras ?

À Kiev, ce camp surnommé « place de l'Unité » est perçu comme un repaire de « titouchki » – ces fiers-à-bras qui jouent les casseurs pour le compte du régime. Accusation rejetée par Andriy Koucher : « Suis-je un titouchko parce que je porte un survêtement de sport et une tuque noire ? Pour les gens du Maïdan, tous ceux qui sont en désaccord avec eux sont des titouchki. »

« Les télévisions internationales montrent comment les gens du Maïdan mangent et dorment, mais personne ne parle de nous. » — Andriy Koucher, coordonnateur des Jeunes régions, l'aile jeunesse du Parti des régions de Viktor Ianoukovitch

Andriy Koucher n'a rien contre un changement à la tête du pays ni contre les changements constitutionnels réclamés par l'opposition. « Seulement, il faut faire ça en suivant la loi. »

Il affirme n'avoir rien non plus contre l'Union européenne, mais, selon lui, l'Ukraine n'est pas prête à y adhérer.

Oleksander Zintchenko, commandant de cette « place de l'Unité », selon le nom officiel du camp, est plus réfractaire à l'Union européenne. « L'Europe veut nous annexer. Nous, nous voulons être partenaires autant de l'Europe que de la Russie », explique cet entrepreneur en construction qui se targue d'avoir bien réussi financièrement. Assez pour pouvoir offrir une Honda Civic à sa femme dont l'anniversaire tombait précisément hier, le jour de notre visite.

Il n'a rien non plus contre les protestations pacifiques. « Mais ce mouvement de protestation est devenu criminel, des gens armés ont fait couler le sang », s'indigne-t-il, oubliant de mentionner qu'en réalité, trois manifestants sont tombés sous les balles de la police, lors des affrontements de janvier, près du parlement.

Près de la tente du commandant, nous croisons Nina Budnikova, une grand-mère de six petits-enfants qui s'inquiète pour leur avenir. « Vous savez, sur le Maïdan, il y a des svastikas, il y a de plus en plus de fascistes, déplore-t-elle. Toutes ces manifestations sont dirigées depuis l'étranger. »

Soudain, Nina se fait apostropher par le commandant Zintchenko, qui nous avait annoncé une manifestation imminente de « mères venues soutenir la police antiémeute ».

« Tu nous as promis 20 femmes, où sont-elles ? », lui lance-t-il, mettant un terme à la conversation.

Derrière le président

La « place de l'Unité » est une réponse du régime aux protestations populaires qui secouent l'Ukraine depuis la fin novembre. Mais cela ne signifie pas que ce régime ne bénéficie d'aucun appui dans la population. Ni que tous les Ukrainiens soutiennent unanimement les protestataires.

Selon un sondage effectué en janvier, 48 % d'Ukrainiens soutiennent les occupants de la place de l'Indépendance, et 46 % les désapprouvent. L'appui varie selon les régions : à Kiev, la majorité est derrière ce qu'on appelle ici, simplement, « le Maïdan » – la place.

L'appui au président est le plus fort dans les villes industrielles de l'est et du sud, nostalgiques de l'époque soviétique, précise Oleksander Tchernenko, président du Comité des électeurs ukrainiens, une ONG indépendante qui a commandité le sondage.

Dans le camp des pro-régime, on trouve aussi des bureaucrates du gouvernement, qui craignent de perdre leurs privilèges. Des gens qui ont peur du nationalisme ukrainien. Et d'autres qui vivent aux crochets de l'État. Mais, selon l'analyste, « ils sortiront dans la rue quand l'État n'aura plus d'argent pour les payer ».

CE QU'ON A VU,
CE QU'ON EN PENSE.
CINÉMA
Tous les samedis dans *La Presse*

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2014-02-11

Lotto 6/49 : 1 4 1 3 1 3 5 1
Sprint : 10 18 25 46 49
Poker : 3♠ 5♠ 7♦ 9♣ R♦
Banco : 01 03 12 14 17 20 25 29 34 35 39 45 49 54 55 57 59 60 66 67
Astro : Jour 01 - Mois AOÛT - Année 28 - Signe SAGITTAIRE
La Quotidienne : 3 953 / 4 9614
Triplex : 11 17 20 21 31
Extra : 1140528

Gros lot de 1 MILLION $ à la maison comme à la télé.
La Poule aux Oeufs d'OR SPÉCIAL GALA
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries

Vous êtes un PROFESSIONNEL ?

Améliorez votre pratique auprès des **personnes en deuil** grâce à nos formations

Inscrivez-vous en ligne ou par téléphone 514 523-3596

CENTRE DE FORMATION
Monbourquette
Une division de la Maison Monbourquette

formationmonbourquette.com

Syrie L'ONU évoque un « massacre » de civils à Maan

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a été « scandalisé d'apprendre qu'un nouveau massacre » aurait eu lieu en Syrie dans le village de Maan, dans le nord du pays, a indiqué hier son porte-parole Martin Nesirky. « Des dizaines de civils auraient été brutalement tués le 9 février » dans ce village, a ajouté M. Nesirky. Ban Ki-moon « condamne dans les termes les plus forts toute violence contre les civils et réclame que les auteurs de ce massacre, et de tous les autres crimes en Syrie, soient traduits en justice ». De tels drames « doivent nous rappeler à tous qu'il est urgent de mettre fin au conflit et d'amorcer une transition politique vers une nouvelle Syrie où toutes les communautés seraient protégées et verraient leurs droits et leurs libertés garantis », a ajouté le porte-parole. Le ministre syrien de la Réconciliation nationale, Ali Haidar, a pour sa part estimé hier que les négociations en cours à Genève sur un règlement du conflit étaient « vouées à l'échec en l'état actuel des choses ». Le médiateur de l'ONU Lakhdar Brahimi a admis que le nouveau cycle de discussions, amorcé lundi à Genève, était aussi « laborieux » que le premier qui s'était tenu en janvier.

— Agence France-Presse

MBA DU QUÉBEC
Les midis-conférences FASKEN MARTINEAU
de l'Association des MBA du Québec

M. DENIS CODERRE, MBA
MAIRE DE MONTRÉAL

MIDI-CONFÉRENCE
DATE ET HEURE
Mardi, 18 février 2014 - 11 h 45
LIEU
FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal
COÛTS*
Membre régulier : 50 $ *
Membre étudiant / retraité : 40 $ *
Membre retraité : 40 $ *
Non-membre : 80 $ *
Table de 8 : 575 $ *
*Taxes non comprises
POUR RÉSERVATION
Téléphone : 514 323-8480
Télécopieur : 514 282-4292
Courriel : membre@ambaq.com
Internet : ambaq.com
VISA, MasterCard, American Express et chèque acceptés. Seules les annulations reçues au moins 48 heures à l'avance seront acceptées.

Commandité par : LA PRESSE+ Bell Financière Sun Life

Selfies dans le Bureau ovale

Les badineries de journalistes français suscitent une vague d'indignation

NICOLAS BÉRUBÉ

À l'Élysée, les journalistes français se confondent en pirouettes protocolaires. À l'étranger, c'est une autre histoire: de passage à la Maison-Blanche avec le président français François Hollande, hier, des journalistes français ont suscité des haussements de sourcils en prenant une série d'egoportraits (*selfies*) avec leurs téléphones, tandis que François Hollande et Barack Obama étaient assis derrière eux dans le Bureau ovale.

Sur son compte Twitter, Thomas Wieder, journaliste politique du *Monde*, qui suivait François Hollande durant son déplacement à Washington, a diffusé un autoportrait pris devant la Maison-Blanche, puis un autre, avec les chefs d'État interloqués en arrière-plan.

« Et nous voilà dans le Bureau ovale (qui n'est en fait pas si grand)… », a-t-il commenté.

Le comportement d'écoliers des journalistes français n'est pas passé inaperçu. « La Maison-Blanche donne des consignes de calme à la presse française avant d'entrer dans le Bureau ovale », a twitté Laurence Haïm, correspondante de Canal+ à la Maison-Blanche.

PHOTO DIFFUSÉE SUR TWITTER PAR THOMAS WIEDER

Thomas Wieder, journaliste politique du *Monde*, suivait François Hollande durant son déplacement à Washington.

Plus tard, M^me^ Haïm a signalé que la Maison-Blanche était « furieuse » et « n'avait pas du tout apprécié le journalisme gadget » de certains journalistes français.

« C'est quelque chose qui ne se fait pas du tout, a-t-elle dit dans son topo. Quand vous êtes journaliste à la Maison-Blanche, vous êtes le témoin du peuple, vous représentez la démocratie. En ce moment, à la West Wing, je peux vous dire que les *selfies* n'ont pas du tout été appréciés. »

Paul Lewis, correspondant à Washington du quotidien *The Guardian*, a twitté un simple commentaire sur les autoportraits: « Malaise. »

Sur Twitter, ces badineries ont provoqué des rires… et d'autres réactions moins amusées.

« "Journées du patrimoine" ou "sortie scolaire" ? », a lancé le professeur français et blogueur Nordine Nabili.

« Pouvez-vous nous dire de quelle couleur est le papier toilette ? », a ironisé un autre abonné.

Des journalistes américains ont été interloqués par le comportement de leurs confrères français.

« La presse française est très excitée par le fait que ce type a pris un egoportrait avec Obama », a écrit Zeke Miller, reporter politique pour *Time*, également à la Maison-Blanche.

WASHINGTON ET PARIS « ENSEMBLE » FACE AUX DÉFIS MONDIAUX

François Hollande a fait la première visite d'État d'un dirigeant français aux États-Unis depuis 1996, hier. Sur les grandes questions géopolitiques et économiques, le président français et Barack Obama ont affiché, dans un long point de presse commun, des points de vue semblables. « Il y a une confiance mutuelle qui a été restaurée [et] qui doit être fondée à la fois sur le respect de chacun de nos pays et également sur la protection de la vie privée », a assuré le président français. Hier soir, M. Hollande devait prendre part à un fastueux « dîner d'État », grand événement mondain, en présence de quelque 300 invités, avant de s'envoler, aujourd'hui, vers la Silicon Valley afin de rencontrer des dirigeants d'entreprises.

— Avec l'Agence France-Presse

PHOTO REUTERS

Algérie
L'écrasement d'un avion militaire fait 77 morts

Soixante-dix-sept personnes ont péri dans l'écrasement d'un avion militaire algérien dans l'est du pays, l'une des pires catastrophes aériennes en Algérie. « Le crash a fait 77 victimes et 1 rescapé, grièvement blessé, a été transféré à l'hôpital militaire régional de Constantine », selon le ministère algérien de la Défense cité par l'agence APS. Un survivant souffrant d'un traumatisme crânien a été découvert par la protection civile. L'avion, un Hercules C-130, qui assurait la liaison entre la préfecture de Tamanrasset et Constantine, transportait des militaires et des familles de militaires, selon la même source. Les conditions météorologiques très défavorables avec un orage accompagné de chutes de neige seraient à l'origine de ce crash », a annoncé le ministère de la Défense dans un communiqué. — AFP

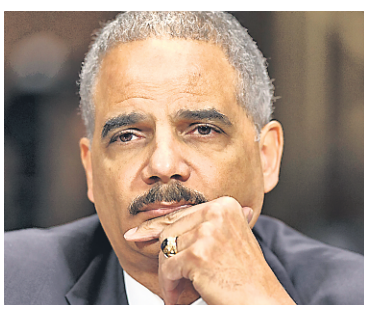

PHOTO ASSOCIATED PRESS

É.-U. Holder veut rétablir le droit de vote des ex-détenus

Le ministre américain de la Justice Eric Holder a plaidé hier pour le rétablissement des droits civiques des anciens prisonniers qui, après avoir purgé leur peine, devraient pouvoir voter pour se réinsérer pleinement dans la société. « Dans le pays, il y a aujourd'hui 5,8 millions d'Américains frappés par une interdiction de voter en raison de leur condamnation passée ou actuelle. C'est plus que la population de 31 États américains », a déclaré le ministre. « Il est temps de repenser fondamentalement nos lois qui privent de leurs droits des personnes qui ne sont plus sous contrôle judiciaire du gouvernement fédéral ou des États », a exhorté M. Holder. Le ministre a appelé les élus du Congrès à abroger ces lois.

— Agence France-Presse

*L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve / le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuve (modèle FB2E2EEX / RM3H3EES). Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $ / 1 695 $ inclus et taxe sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et ceux du fournisseur de services utilisés à cette fin (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : **17 185 $ / 27 785 $**, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus (lorsque applicable). **Cette offre est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. L'offre de financement à l'achat porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve / le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf. À titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses), un montant de 20 000 $ / 25 000 $ financé au taux de crédit de 0,99 % sur 24 / 48 mois donne des mensualités de 841,95 $ / 531,43 $ pour des frais de crédit de 254,80 $ / 556,64 $ (incluant les frais liés à l'enregistrement auprès du RDPRM) et une obligation totale de 20 254,80 $ / 25 556,64 $. Aucun versement comptant n'est requis. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le constructeur et valide sur les véhicules neufs en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. † De 1998 à 2013 inclusivement, selon l'AIAMC.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

La recette de M. Flaherty

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Quoi qu'en disent Québec et Toronto, le budget déposé hier par le ministre fédéral des Finances démontre noir sur blanc qu'Ottawa n'équilibre pas ses finances sur le dos des provinces. Si le gouvernement Harper sortira du rouge l'an prochain, c'est d'abord parce qu'il a mis les freins sur la croissance des dépenses du fédéral. C'est ainsi que, de 2012-2013 à 2018-2019, les dépenses de fonctionnement augmenteront de moins de 1 %.

Durant la même période, les transferts aux provinces auront crû de 15 milliards (+26 %). Certes, à compter de 2017-2018, l'augmentation du Transfert canadien en matière de santé sera plafonnée au taux annuel de croissance de l'économie (autour de 4 %, plutôt que 6 %). Les provinces dénoncent la mise en place de ce plafond, mais il est logique et prudent, pour un gouvernement comme pour un ménage, d'ajuster la croissance de ses dépenses à celle de ses revenus. Au lieu de rechigner, les provinces devraient prendre le taureau par les cornes et appliquer la recette de Jim Flaherty.

Une fois la crise économique passée, le gouvernement Harper était déterminé à revenir à une position d'équilibre. Pour y arriver, il a passé au peigne fin toutes les dépenses. Des compressions ont été imposées dans les moindres recoins de la machine fédérale, faisant de nombreux mécontents. Si nous déplorons certaines des décisions prises, nous souscrivons à l'objectif: revenir au déficit zéro dès que possible et entreprendre de réduire la dette.

Le budget déposé hier démontre clairement que le fédéral n'équilibre pas ses finances sur le dos des provinces.

L'assainissement des finances publiques étant la priorité des priorités, le gouvernement n'a annoncé hier que des mesures modestes et ciblées. Pour la prochaine année fiscale, les nouvelles dépenses totalisent à peine 700 millions, tandis que les mesures visant à générer des économies sont quatre fois plus importantes (2,8 milliards).

Dans son budget de 2013, le ministre Flaherty annonçait la création de la Subvention canadienne pour l'emploi. Les négociations menées avec les provinces n'ont pas porté leurs fruits jusqu'à maintenant. Hier, le fédéral a confirmé qu'il renonce à la contribution financière des provinces; il paiera donc les deux tiers des coûts du programme, et le reste de la facture sera envoyé aux employeurs participants. Du même souffle, Ottawa menace d'aller de l'avant en solitaire là où il n'aura pas conclu d'entente avec une province donnée. Cependant, les fonctionnaires admettent que le fédéral ne dispose pas du personnel sur le terrain pour mettre cette menace à exécution. Il n'y a pas d'autre voie que la négociation, en tenant compte, notamment, de la situation particulière du Québec.

Selon le budget déposé hier, les surplus dégagés à compter de 2015-2016 seront intégralement consacrés à la diminution de la dette. À la veille d'élections, les conservateurs sauront-ils résister à la tentation de multiplier les cadeaux? C'est l'an prochain que la discipline budgétaire du gouvernement Harper sera vraiment mise à l'épreuve.

700
millions
Total des nouvelles dépenses prévues par le gouvernement pour la prochaine année fiscale.

2,8
milliards
Total des mesures visant à générer des économies prévues par le gouvernement pour la prochaine année fiscale.

OPINION

Une bien curieuse conception de la justice sociale

FRANÇOIS BEAULÉ
L'auteur habite à Montréal.

La lettre de Me Pierre Chagnon (« Ouvrez les yeux… », 10 février) est un bien mauvais plaidoyer rempli d'évaluations arbitraires et de prétentions contestables.

Par exemple, Me Chagnon affirme que ce sont « ses » impôts qui financent les garderies à 7$. Or ces garderies sont utilisées essentiellement par des couples dont les deux conjoints ont des emplois rémunérés et donc paient davantage d'impôts que si l'un des conjoints cessait de travailler pour garder ses enfants, comme l'a fait la conjointe de Me Chagnon. Ce sont les impôts des parents qui travaillent qui financent les garderies. Quant aux congés parentaux, ils sont financés par des cotisations payées par les travailleurs et non pas par les retraités. Me Chagnon devrait aussi savoir que le fractionnement des revenus de retraite est possible autant pour les couples qui n'ont pas eu d'enfant que pour ceux qui en ont eu.

Pour profiter véritablement d'une augmentation substantielle du revenu net à l'âge de la retraite, ces femmes doivent être en couple avec des hommes fortunés.

L'idée générale que cherche à défendre maladroitement Me Chagnon est que les femmes qui restent à la maison pour élever des enfants méritent un supplément de revenus quand elles sont âgées. Malheureusement, pour profiter véritablement d'une augmentation substantielle du revenu net à l'âge de la retraite, ces femmes doivent être en couple avec des hommes fortunés. Pour la classe moyenne, la réduction d'impôt résultant du fractionnement est minime. Et les couples à revenus modestes n'obtiennent rien. Me Chagnon a donc une bien curieuse conception de la justice sociale.

L'EFFET PARIZEAU

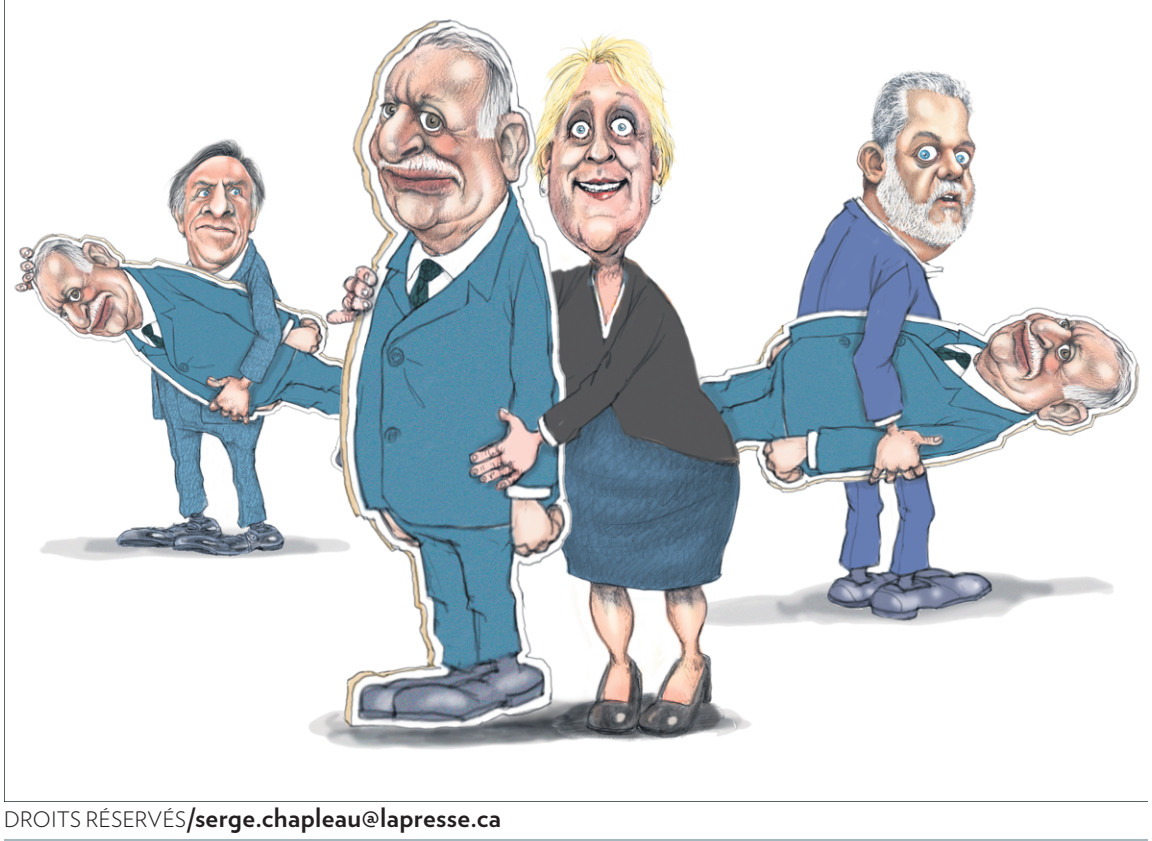

DROITS RÉSERVÉS/**serge.chapleau@lapresse.ca**

DEBATS@LAPRESSE.CA

À qui la faute?

Dans sa lettre publiée le 8 février dans *La Presse*, le gestionnaire clinique en soins de santé Stéphane Bérubé rend les médecins et leur autonomie professionnelle responsables de tous les maux de notre système de santé. Or, cette opinion n'est basée sur aucune étude, ni fait autre qu'une anecdote personnelle. On pourrait en venir à une conclusion complètement opposée en comparant le nombre de gestionnaires trois fois plus élevé dans notre réseau que dans les réseaux scandinaves ou en constatant une augmentation de plus de 50 % de ces gestionnaires dans les 15 dernières années. Ceci correspond à plus de 4 milliards de dollars en salaires! Ne devrions-nous pas plutôt dire « Qui osera arrêter l'augmentation des gestionnaires? ». Les médecins ont certainement des responsabilités pour améliorer l'accessibilité aux soins et avec une attitude collaboratrice, ceux-ci seront assurément ouverts et disponibles pour trouver des solutions plus efficaces à nos problèmes, mais les « gérer » n'est certainement pas la solution!

Jean-Pascal Allard, Chirurgien orthopédiste, Hôpital de Chicoutimi

Aliénant

A-t-on déjà évalué l'impact des échecs référendaires à répétition sur la psyché collective d'une population? Telle est ma question, alors que le Parti québécois émet l'idée de sortir son projet référendaire des boules à mites, malgré que tous les indicateurs disent que ce train est déjà passé et que le Québec moderne est ailleurs. Cela me fait penser à des gens qui nous invitent à une réception dans un décor kitch des années 70, où l'on sert des bâtonnets de fromage et de l'orangeade pendant que joue une musique de Beau Dommage en sourdine. N'est-ce pas aliénant?

Ann Maber, Longueuil

Fierté hivernale, fierté nationale

J'ai évolué dans le monde du ski acrobatique en voyant mon grand frère sillonner les bosses et prendre de l'amplitude sur les sauts. D'aussi loin que je me souvienne, je n'ai jamais manqué une compétition. J'étais toujours là, en bas du parcours, à les encourager tous. À encourager ces athlètes qui, déjà très jeunes, démontraient un talent indubitable. Lundi, j'étais encore là, rivée devant la télévision, le cœur battant. J'attendais avec impatience les descentes de nos Québécois, ceux-là mêmes que j'encourageais durant mon enfance. Ces Québécois nous ont prouvé leur talent, leur fougue et leur assiduité. Ils se sont accrochés à ce sport sans jamais baisser les bras. Bilodeau, Kingsbury, Gagnon, Marquis, Robichaud et les Dufour-Lapointe: vous êtes la fierté du Québec. Merci pour votre talent et pour votre passion. Vous m'avez fait revivre ce sentiment d'admiration et de fierté qui m'a si longtemps accompagnée, les fins de semaine d'hiver, au bas des pistes des Laurentides.

PHOTO BERNARD BRAULT
La skieuse Justine Dufour-Lapointe, première médaillée d'or canadienne aux Jeux de Sotchi.

Annie Duhamel,
étudiante à l'UQAM

À quand une charte laïque?

Il y a d'abord la liberté de conscience. Celle qui consiste à choisir de croire ou de ne pas croire. Celle qui consiste à choisir une option spirituelle: la religion, l'athéisme ou l'agnosticisme. C'est ce droit fondamental qui vaut pour tous et que les chartes devraient protéger. Les chartes devraient traiter également toutes les options spirituelles qui découlent de ce choix premier relevant de la liberté de conscience, et qui se joue dans l'intériorité seulement. Dans le fait de mentionner la liberté de religion, sans mentionner également la liberté d« athéisme et d'agnosticisme », ces chartes sabotent, dès le départ, l'égalité qu'elles devraient aussi garantir. De plus, elles mettent de l'avant non seulement la liberté de religion, mais aussi le droit d'expression de la religion, comme si ce droit était déjà compris dans la liberté de religion. Le vice caché dans tout cela est que l'on est passé du droit à une conviction intérieure à celui de l'exprimer dans l'extériorité. À quand une charte laïque des droits et libertés?

Gisèle Filion, Montréal

LA PRESSE +

Le budget commenté

Le gouvernement fédéral présentait hier son budget pour l'année 2014, un plan qui vise principalement à rétablir l'équilibre budgétaire pour 2015. Peu de nouvelles dépenses ont été annoncées, de sorte qu'Ottawa arrivera avec un surplus à temps pour les prochaines élections. *La Presse +* a demandé à des observateurs de la scène économique ce qu'ils pensent de ce dixième budget du ministre des Finances, Jim Flaherty.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?
Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Où est l'erreur? Je ne comprends pas pourquoi je peux trouver un forfait tout inclus dans le Sud à moins de 1000$ et que je doive dépenser la même somme pour un billet d'avion à destination d'Edmonton, une ville dans mon propre pays.
— Dominique Marcoux

DÉBATS

Un ministre ennuyeux et fier de l'être

ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

C'est un euphémisme de dire que le budget 2014 du ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, n'est pas flamboyant. Son discours est court, onze petites pages à double interligne. Assez court, diraient les mauvaises langues, pour ne pas indisposer les Canadiens plus intéressés par Sotchi.

Ce budget ne contient aucune annonce majeure, aucune surprise, aucune distribution de bonbons. Le ministre voit même comme un compliment le fait qu'on dise que son budget est ennuyeux, parce qu'il a appliqué un principe très simple, dont devrait s'inspirer son collègue québécois Nicolas Marceau.

Quand on n'a pas d'argent, on ne le dépense pas. Comme le principal défi d'un ministre des Finances, de nos jours, est d'éliminer le déficit, ce n'est pas le moment de multiplier les cadeaux.

On trouve bien sûr une foule de petites choses dans ce budget, mais ce sont des grenailles, sans incidence financière significative, qui ne devraient même pas figurer dans un budget, par exemple 3 millions pour un service en ligne pour les anciens combattants,

Quand on n'a pas d'argent, on ne le dépense pas. Comme le principal défi d'un ministre des Finances, de nos jours, est d'éliminer le déficit, ce n'est pas le moment de multiplier les cadeaux.

un autre 3 millions pour augmenter le nombre de juges ou 1,5 million par année pour créer un répertoire génétique des personnes disparues.

Il y a un autre principe derrière ce budget, qui se résume par un adage plus connu dans la langue du ministre, « If it ain't broke, don't fix it ». Le plan de sortie de crise du gouvernement Harper, qu'il a dû adopter à son corps défendant quand il était minoritaire, a relativement bien fonctionné, si on le compare aux autres grandes économies. Sa stratégie de retour à l'équilibre budgétaire est également sur la bonne voie.

Dans la logique de ce gouvernement peu interventionniste, il n'y a pas de raison de changer de plan de match. Le document déposé hier par M. Flaherty n'est donc pas un vrai budget, mais plutôt un rapport d'étape, un nouveau chapitre de son « Plan d'action économique ».

Sur le plan financier, le gouvernement Harper respectera ses objectifs. Le déficit s'établira à 2,9 milliards pour l'année qui commence, 2014-2015, et il se transformera en surplus de 6,4 milliards l'année suivante. Ce succès tient moins à l'explosion des revenus qu'à un contrôle très serré des dépenses. Ottawa ne se borne pas à ralentir la croissance des dépenses, il les baisse pour vrai. Pas sur le dos des provinces, mais en coupant dans ses propres programmes.

Cet exercice, brutal, est sans doute plus facile pour les conservateurs, qui ne sont pas attachés aux programmes qu'ils sacrifient et qui ne risquent pas de subir les foudres de leur base électorale.

Pendant des années, ce gouvernement, peu porté sur les grands concepts, n'a pas proposé de stratégie économique, sinon les baisses d'impôt. L'an dernier, M. Flaherty, à son neuvième budget, a découvert sur le tard l'existence des problèmes structurels de l'économie canadienne, notamment sa faible productivité. Il a commencé à s'y attaquer en visant les bonnes cibles – des mesures sur la recherche, l'innovation et le développement de la main-d'œuvre, notamment la Subvention canadienne pour l'emploi, pour laquelle il faut toujours une entente avec les provinces.

Le dixième budget poursuit sur cette lancée, avec une réflexion intéressante sur l'emploi et le marché du travail face aux pressions du vieillissement, de la concurrence internationale, de l'économie du savoir. Il ne cherche pas à créer des emplois, mais davantage à préparer la main-d'œuvre à combler les besoins – système d'apprentis, éducation, formation, intégration des clientèles plus vulnérables. C'est la bonne approche, certainement plus prometteuse que des subventions à une cimenterie.

Pour le vrai budget, celui qui ne sera pas ennuyeux, il faudra attendre l'an prochain, quand le gouvernement Harper décidera, à la veille des élections, ce qu'il fera de ses surplus.

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

La cigarette électronique est l'un des nombreux produits lancés sur le marché par les cigarettiers pour diversifier leur offre. Des spécialistes croient qu'elle peut sauver des vies, puisqu'elle est moins dommageable que la cigarette ordinaire.

La créativité des cigarettiers

MÉLANIE DUGRÉ
Avocate, l'auteure collabore régulièrement aux pages Débats.

Les premières fois, j'ai été étonnée de cette nouvelle odeur qui chatouillait mes narines. La surprise passée, j'ai rapidement été écoeurée par le mélange artificiel d'effluves de fruits non identifiés dont l'intensité s'incruste dans les cavités nasales tout en provoquant un mal de tête instantané et un haut-le-cœur semblable à celui ressenti dans un ascenseur bondé d'individus tombés dans leur flacon de parfum.

Puis, j'ai bien dû reconnaître la créativité et l'originalité des cigarettiers qui tentent de se renouveler en commercialisant de nouveaux produits, dont les cigarettes, cigares et cigarillos aromatisés qui, bien franchement, n'apportent rien de bien plus réjouissant que la traditionnelle cigarette bourrée de nicotine. Ils sont toutefois la preuve du dynamisme et de la vitalité de l'industrie du tabac; une réalité à laquelle il est impératif que la législation s'adapte.

Initialement prévue pour l'automne dernier, la révision de la Loi sur le tabac, qui n'a pas été modifiée depuis 2005, a été repoussée à 2014 en raison de l'agenda surchargé des parlementaires. La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac préconise cinq mesures précises: interdire de fumer dans une voiture lorsqu'il y a un mineur à bord, bannir les arômes des produits du tabac, imposer un emballage neutre, assujettir les cigarettes électroniques à la Loi sur le tabac et, finalement, adopter un moratoire sur les nouveaux produits.

Un bémol semble vouloir s'imposer quant à la cigarette électronique, puisque des médecins spécialistes sont convaincus qu'elle peut sauver la vie de nombreux fumeurs en émettant une vapeur de nicotine 450 fois moins nocive que la fumée de cigarette ordinaire.

Les jeunes sont durement touchés avec 34 000 nouveaux élèves qui commencent à fumer chaque année à un âge moyen de 12,7 ans.

Le silence et l'inaction du gouvernement dans ce dossier s'étant poursuivis au-delà des douze coups de minuit du 1er janvier, des médecins du CUSM viennent de publiquement presser Québec d'accélérer la cadence, tout en rappelant certaines données troublantes. On apprend notamment que le tabac entraîne 10 400 décès par année et que dans 80 % des cas de cancers du poumon, malgré la chimiothérapie et la radiothérapie, la mort survient dans une moyenne de six mois suivant le diagnostic.

Surtout, on constate que les jeunes sont durement touchés, avec 34 000 nouveaux élèves qui commencent à fumer chaque année à un âge moyen de 12,7 ans, et 21 % des étudiants de la 3e à la 5e secondaire qui ont consommé un produit du tabac dans les 30 derniers mois.

Devant des statistiques aussi révélatrices des conséquences du tabagisme sur la population et sur les coûts des soins de santé, on ne peut que dénoncer la lenteur de notre gouvernement, qui se traîne les pieds.

Par ailleurs, on ne peut rien attendre des compagnies de tabac, comme en témoigne le long et fastidieux procès qui se déroule depuis deux ans à Montréal et qui monopolisera pendant encore plusieurs années des ressources judiciaires.

Devant un portrait si peu reluisant, il devient légitime d'encadrer rigoureusement les activités commerciales des compagnies de tabac, de restreindre au maximum leur terrain de jeu et, surtout, de ne pas leur offrir nos jeunes en pâture sur un plateau d'argent.

Un système de santé voleur d'espoirs

Martin avait besoin d'aide, mais personne n'a su l'accompagner

CAROLYNE BELSO
L'auteure est étudiante à l'Université Concordia et mère de deux enfants.

Martin était un bon gars que les gens aimaient bien, mais avait le mal de vivre.

À 35 ans, n'en pouvant plus des idées suicidaires qui le hantaient, il a été admis volontairement à l'urgence au pavillon psychiatrique de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Il a reçu son congé le lendemain, s'étant fait dire qu'il n'était pas assez malade et qu'on ne pouvait pas le prendre au sérieux puisqu'il n'avait pas fait de tentative de suicide. Son cheminement dans le système de santé a commencé avec une porte fermée.

Nous avons hébergé mon beau-frère trois fois et offert notre soutien, mais nous étions dépourvus de moyens pour l'aider. Dix ans de toxicomanie et de vains essais de se reprendre en main plus tard, Martin a fait une tentative de suicide. Malgré un diagnostic de maladie mentale, il a reçu son congé de l'Hôpital général de Montréal en 24 heures sans suivi psychiatrique, puisque Martin disait être content d'avoir survécu.

La situation a toutefois dégénéré, et Martin s'est retrouvé sans-abri. Il nous contactait par courriel et nous faisait part de son désir de quitter ce monde. Nous essayions de l'inciter à faire ses propres démarches, mais il n'avait plus d'espoir que quiconque puisse l'aider.

Le 31 janvier 2014, la police a amené Martin à l'hôpital Charles-Lemoyne à la suite d'un signalement. J'ai aussitôt contacté la salle d'urgence pour expliquer que mon beau-frère était suicidaire depuis longtemps, qu'il avait fait une tentative de suicide en septembre 2013, qu'il avait des problèmes mentaux et que c'était vraiment important qu'il reçoive de l'aide. On m'a dit qu'un intervenant me rappellerait, donc j'ai laissé mon numéro. Trois heures plus tard, j'ai rappelé pour des nouvelles et Martin avait déjà reçu son congé. Personne ne m'avait contacté.

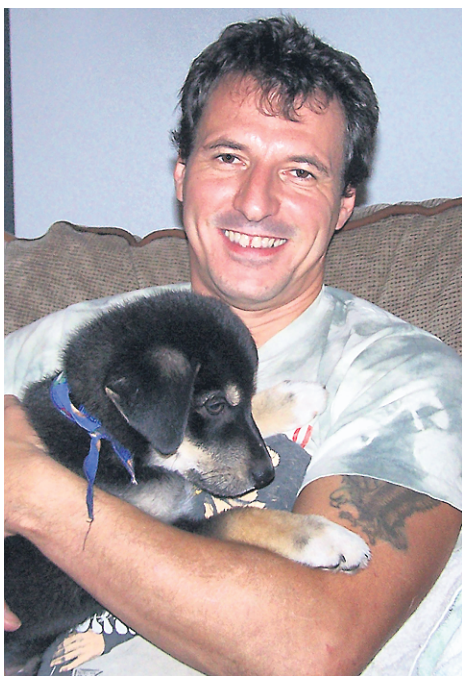

PHOTO FOURNIE PAR L'AUTEURE

L'auteure déplore que les hôpitaux n'aient jamais accordé une chance à son beau-frère, Martin, de réussir à surmonter ses problèmes psychologiques.

Nous étions abasourdis et avons perdu espoir – quoi faire de plus? Nous avons tardé à faire un dernier effort. Finalement, le matin du 3 février, nous nous sommes acharnés à faire un deuxième signalement, cette fois avec une déclaration écrite selon les directives de la police et l'aide d'un autre témoin des pensées suicidaires de Martin. Les policiers l'ont retrouvé quelques heures trop tard. Martin s'était pendu pendant même qu'on faisait les démarches pour aller le chercher. Ironiquement, il s'est suicidé pendant la semaine nationale de prévention du suicide.

Martin a passé une décennie à alterner entre des besoins modérés et des besoins criants, et je déplore qu'il n'ait jamais reçu les soins adéquats. Soit il ne rencontrait pas les critères spécifiques pour être admissible aux services psychiatriques dans des délais qui concordaient avec ses périodes propices à se prendre en main, soit il devait débourser les frais lui-même.

Le système de santé est mal conçu pour les personnes atteintes de maladie mentale. Lorsqu'ils sont en mesure de demander de l'aide, les patients sont mal dirigés ou les services ne sont pas assez accessibles. Quand une personne est en état de crise, elle n'est plus en mesure de s'aider.

C'est exactement pour cette raison que la famille est une ressource précieuse pour les médecins traitants en urgence, puisqu'elle peut donner les informations manquantes qui peuvent aider les intervenants à mieux comprendre les besoins de ces patients qui méritent, eux aussi, d'être soignés.

C'est aberrant qu'un patient puisse être renvoyé simplement parce qu'il ne se comporte pas en malade ou qu'on refuse de s'interroger lorsqu'un patient nie avoir besoin de soins. Ces types de patients nécessitent plus d'investigation: plusieurs, comme Martin, ont catégoriquement besoin d'être pris en charge pour recevoir le suivi nécessaire. Au contraire, ces personnes instables rencontrent trop souvent des portes fermées ou de l'indifférence.

DÉBATS

CHARTE DES VALEURS

Les valeurs fondent le droit

GASTON MARCOTTE
L'auteur est professeur-associé à la Faculté des sciences de l'éducation, à l'Université Laval et président fondateur du Mouvement Humanisation.

La Commission des droits de la personne et le Barreau du Québec se sont prononcés publiquement sur la Charte de la laïcité. Selon eux, la Charte va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. À mon avis, ces deux importants organismes errent grandement en mettant la charrue avant les bœufs, c'est-à-dire les droits devant les valeurs.

Quelqu'un devrait expliquer à ces deux associations que, dans une démocratie, les lois servent à défendre les grandes valeurs qu'un peuple se donne pour orienter la vie personnelle et collective de ses membres, et non le contraire. Les lois actuelles ne doivent pas servir de frein aux nouveaux consensus sociaux autour des valeurs telles que l'égalité, la liberté et la laïcité afin qu'elles respectent toujours davantage la dignité humaine.

Faute d'une charte universelle des valeurs, les élus ont été obligés d'établir des lois selon leur conscience personnelle fortement influencée par leur culture, et parfois par leurs intérêts personnels et corporatistes.

Ces gens semblent ignorer le premier point de la Déclaration universelle des droits de l'homme: « Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. »

Ils semblent également ignorer que les trois premiers points de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec avancent que « … tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité » et « que tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés à assurer sa protection et son épanouissement ».

Ces textes sont très explicites. Ils placent les valeurs avant les lois. Toute vie humaine est une valeur intrinsèque absolue parce qu'elle est, de nature, une fin en soi et pour soi, donc à soi-même sa valeur suprême. Or, ce qui est à soi-même sa valeur absolue est sacré, digne d'un respect absolu et inconditionnel. Voilà pourquoi la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec sont fondées sur la primauté de l'humain, c'est-à-dire sur la dignité absolue intrinsèque à toute vie humaine.

Malheureusement, les humains n'ont pas encore fondé la dignité humaine sur une conception naturelle, rationnelle et scientifique de leur commune nature et ses exigences de bon développement et de bon fonctionnement dans ses nombreux rapports. C'est pourquoi l'humanité n'a pas encore élaboré une charte universelle des valeurs, seule capable de justifier nos chartes des droits et des responsabilités. Sans une telle charte, l'émancipation et le rapprochement des humains sont impensables.

Faute d'une charte universelle des valeurs, les élus ont été obligés d'établir des lois selon leur conscience personnelle fortement influencée par leur culture, et parfois par leurs intérêts personnels et corporatistes. Plus important encore, la Charte canadienne est fondée sur la suprématie de Dieu et la primauté du droit. Une telle charte sera toujours irréconciliable avec une charte fondée sur la dignité et la primauté de l'humain.

La justice devrait n'avoir qu'un but: faire respecter, par l'intermédiaire des lois, les valeurs qui respectent la dignité humaine. Comme la Charte canadienne des droits et libertés n'est pas fondée sur la dignité humaine, il est tout à fait normal qu'elle ne reconnaisse pas une future charte de la laïcité, qui n'est qu'une caractéristique essentielle d'un gouvernement démocratique fondé sur l'humain, par l'humain et pour l'humain.

Voilà pourquoi le gouvernement du Québec aura non seulement le droit, mais encore l'obligation morale de recourir à la clause nonobstant pour respecter la volonté du peuple s'il se prononce démocratiquement en faveur de la Charte de la laïcité.

NATIONALISME

La limite à l'hospitalité

JONATHAN GUILBAULT
Diplômé en théologie et en philosophie, l'auteur collabore régulièrement aux pages Débats.

Dimanche dernier, une proposition référendaire visant à instaurer des quotas d'immigration très restrictifs fut approuvée par 50,3 % des Suisses. Ces quotas s'appliqueront même aux travailleurs des autres pays de l'Union européenne, ce qui a soulevé l'ire de celle-ci. En gros, tous les beaux discours de libre circulation dans l'espace européen viennent de s'écraser le nez contre la porte du nationalisme suisse.

Parallèlement, ici, au cœur des affrontements entourant la Charte, certains défenseurs de cette dernière accusent ses opposants d'être de dangereux bien-pensants de l'ouverture. De fait, certains plaidoyers pour l'ouverture ressemblent à des sermons édifiants, ce qui a fait dire au chroniqueur Pierre Foglia qu'après des mois de débats, « il n'y a jamais eu autant de curés ».

Mais alors, y aurait-il une limite légitime à l'hospitalité, à cette ouverture à l'autre qui est une vertu cardinale de notre culture judéo-chrétienne occidentale? Oui. Car dans la réalité, loin des livres pieux, un excès d'ouverture peut curieusement mener à un repli sur soi.

Un tel paradoxe tient du fait que l'on aspire profondément à habiter un lieu où l'on se sente chez soi. En terrain connu, sécuritaire. Or, la vie d'aujourd'hui, faite d'engagements provisoires et de constantes mises à jour de toutes sortes, requiert de nous tellement d'efforts d'adaptation qu'il est indispensable de pouvoir retrouver de temps à autre le confort du cocon familial, amical, communautaire, etc.

Lorsque ce minimum vital n'est pas assuré, nos capacités d'adaptation, de nous sentir bien dans un univers partiellement étranger ou imprévisible, se désagrègent rapidement. Nous risquons alors, comme personne ou société, de nous révolter, de claquer la porte de notre chambre: « C'est assez! »

Le peuple suisse vient de réagir ainsi. En d'autres mots, il n'a plus les moyens intérieurs de ses ambitions d'ouverture à l'autre, ambitions suscitées par le grand rêve européen d'espace unifié. Il faut dire que près du quart de la population de ce pays est constitué d'immigrants…

PHOTO FABRICE COFFRINI, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le référendum tenu en Suisse concernant l'instauration de quotas d'immigration, remporté par le OUI à 50,3 %, a divisé la population.

C'est une question d'équilibre. Et de réalisme: nous souhaiterions tous vivre en paix dans la grande famille humaine, mais dans les faits, nous avons chacun nos limites en matière de tolérance. Prétendre le contraire est de l'angélisme.

L'histoire humaine est ponctuée de personnalités qui manquèrent de réalisme quant au nécessaire équilibre entre moyens et ambitions. Les plus fervents marxistes-léninistes, par exemple: la doctrine communiste ferait merveille si elle ne négligeait pas le fait que nous ne sommes pas tous des Mère Teresa. Le communisme est inapplicable et tourne invariablement à la tyrannie, car la discipline qu'elle demande de chaque « camarade » excède les forces morales des individus.

Nous souhaiterions tous vivre en paix dans la grande famille humaine, mais dans les faits, nous avons chacun nos limites en matière de tolérance.

Lorsqu'on exige trop d'une personne ou d'une nation, celle-ci finit par « péter sa coche ». Par se cambrer et faire demi-tour, comme c'est le cas de la Suisse présentement. Dans cette perspective, le projet de charte pose la question suivante: au Québec, avons-nous les moyens moraux de nos ambitions d'ouverture?

Pour ma part, j'en suis convaincu. L'incapacité des extrémismes de s'implanter ici, nos mœurs politiques centristes, notre histoire très peu marquée par la violence et bien d'autres indices montrent que les Québécois modernes possèdent des ressources de tolérance et d'ouverture exceptionnelles. Et une ouverture lucide: devant le danger de l'aliénation économique et linguistique, les Québécois se sont affirmés en temps opportun – trop frileusement selon certains, mais c'est là une autre histoire.

Bref, nous n'avons pas besoin d'une charte pour nous protéger de l'accroissement de la présence visible de la religion en général, ou de l'islam en particulier. Comme peuple, nous avons largement les moyens moraux de nous ouvrir à cet épiphénomène avec confiance, sans finir par sombrer dans le tribalisme épouvanté. Prétendre le contraire serait mésestimer gravement la vitalité morale du Québec moderne.

Qu'en penserait Claude Ryan?

OLIVIER MARCIL
L'auteur est vice-président principal aux relations externes de l'Université McGill. Auteur de *La Raison et l'équilibre* (Éditions Varia, 2002), ouvrage consacré à la pensée de Claude Ryan à l'époque où il était directeur du *Devoir*.

Ceux qui ont connu ou lu Claude Ryan se rappelleront qu'il aimait expliquer l'ambivalence historique des Québécois par la présence dans notre société, depuis le XIX[e] siècle, de deux grands courants politiques: un courant « bleu », nationaliste, en quête d'une plus grande autonomie pour le Québec, préoccupé par la pérennité en Amérique du Nord de notre mode de vie, de notre culture et de notre langue; et un courant « rouge » qui, bien qu'attaché également à la spécificité québécoise, voit dans la défense des libertés individuelles le fondement principal de la démocratie, accueille avec plus de confiance le pluralisme culturel et affiche sa préférence à faire partie de l'ensemble politique plus large qu'est le Canada.

Jusqu'à la Révolution tranquille, les représentants politiques du courant bleu étaient de fervents catholiques, qui avaient recours à l'influence du clergé pour asseoir leur autorité et étaient heureux de laisser à l'Église le contrôle d'importants secteurs de la vie en société. Depuis, le courant bleu s'est transformé. Aujourd'hui, il embrasse plus largement une laïcité républicaine, à la française. Les tenants du courant rouge – pratiquants ou non – ont constamment promu la séparation de l'Église et de l'État et la stricte neutralité religieuse du gouvernement, mais leur amour des libertés individuelles les a conduits à respecter la diversité religieuse et ses manifestations publiques. C'était le cas de Claude Ryan.

Le Parti québécois est le grand véhicule politique de ce nouveau visage du courant bleu. Dès son élection en 1976, le PQ a favorisé la restructuration des commissions scolaires sur une base linguistique plutôt que confessionnelle et, par la suite, l'établissement d'un système scolaire et d'écoles laïques. Il a également mis fin à la prière à l'Assemblée nationale.

Dans le cas du projet de loi 60, Claude Ryan dirait probablement que la négation du droit d'afficher son affiliation religieuse, étendue sans réserve à tout le secteur public, équivaut à nier la liberté religieuse tout court. En 1999, il exprimait son profond malaise devant les conclusions du rapport Proulx, lequel recommandait le remplacement, dans les écoles publiques, de l'enseignement religieux par un enseignement culturel des religions.

« Tous reconnaîtront, disait-il, que la religion est fondamentalement une expérience personnelle. Mais la religion ne peut pas être confinée à la seule sphère privée. Étant diffusive par sa nature même, la religion tend à se communiquer, à se traduire en des actes. Elle est aussi, qu'on le veuille ou non, sociale. » Offrant une perspective différente des rapports entre religion et société dans une démocratie libérale, il qualifiait la philosophie du rapport Proulx de « laïcité intransigeante » et de « perspective libérale abstraite ». Je présume qu'il n'aurait pas changé d'avis.

Résolument modéré et pragmatique, généralement allergique aux solutions rigides et uniformisantes, aurait-il été favorable à une approche ciblée, telle qu'interdire le port de signes religieux visibles aux membres de certaines professions dont les fonctions auraient un caractère coercitif? Sur le fond, Ryan aurait sûrement trouvé fragile et glissante l'utilisation du critère de coercition comme ligne de démarcation et aurait demandé à voir les analyses sur lesquelles s'appuient les tenants de cette position.

Sur la forme, il aurait probablement invité le législateur à procéder à de tels changements par la voie de la négociation plutôt que de les imposer par loi. Je pense, par contre, qu'à l'instar de l'Assemblée des évêques du Québec, il aurait accepté de déplacer le crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale ailleurs dans le parlement.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Claude Ryan a déjà émis l'opinion que même si elle est une expérience personnelle, la religion ne doit pas être restreinte à la sphère privée.

Ce texte a été écrit à l'occasion du symposium *L'héritage de Claude Ryan*, organisé par McGill, le Centre Newman et L'Idée fédérale, et qui aura lieu jeudi et vendredi.

CAMPAGNE DE BOYCOTTAGE

L'inquiétude monte en Israël

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

La campagne de boycottage international envers Israël se retrouve sous les projecteurs depuis l'affaire Scarlett Johansson et SodaStream. Alors que les négociations de paix israélo-palestiniennes piétinent, plusieurs voient le boycottage comme une façon d'obtenir le retrait des colonies juives dans les territoires occupés. Avec des milliards de dollars en jeu, Israël prend la chose au sérieux. De « ScarJo » à Neil Young, le tour de la question en 10 mots.

PHOTO ARCHIVES BRENDAN SMIALOWSKI, REUTERS

Le secrétaire d'État américain John Kerry a suscité la colère de membres du cabinet du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, la semaine dernière, en évoquant la possibilité d'un boycottage économique de plus grande envergure si les nouvelles négociations de paix avec la Palestine n'aboutissaient pas.

SCARLETT JOHANSSON

Faut-il boycotter les produits israéliens ? La question s'est posée récemment quand Scarlett Johansson s'est associée à la marque de machines à boissons gazeuses SodaStream. Plusieurs organisations propalestiniennes et humanitaires – dont Oxfam – ont critiqué « ScarJo » pour ce partenariat, l'usine de SodaStream étant située dans une colonie juive de Cisjordanie. L'actrice a répliqué en renonçant à son poste d'ambassadrice pour Oxfam. Une décision que le ministre canadien des Affaires étrangères, Jason Kenney, a publiquement appuyée en « twittant » son soutien à l'entreprise israélienne.

BDS

Lancé en 2005, le mouvement BDS (Boycottage, désinvestissement, sanctions) est au centre de la campagne de boycottage visant Israël. Créé par diverses organisations civiles palestiniennes, BDS vise à exercer des pressions de toutes natures, économiques, politiques, universitaires et culturelles sur l'État hébreu, pour obtenir la « reconnaissance des droits fondamentaux des Palestiniens » et le démantèlement des colonies juives de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, illégales au regard du droit international. Bien qu'il soit encore limité, le mouvement commence à gagner du terrain, particulièrement en Europe.

EUROPE

Premier partenaire commercial d'Israël, l'Union européenne exclut depuis janvier tout partenariat avec des institutions et entreprises israéliennes opérant dans les territoires occupés. Des fonds néerlandais et norvégiens viennent en outre de retirer leur participation dans des banques israéliennes qui financent la colonisation. En décembre, l'entreprise d'eau embouteillée hollandaise Vitens a mis un terme à son association avec son homologue israélienne Mekorot. En Angleterre, la chaîne de supermarchés Co-op et les magasins Marks & Spencer ne vendent plus de produits importés des colonies. En Irlande, en Belgique, en Danemark et en Allemagne, des dizaines d'autres entreprises publiques et privées ont posé des gestes analogues.

UNIVERSITÉS

Le boycottage américain est avant tout universitaire. En décembre, l'Association des études américaines (ASA), le plus vieux regroupement de chercheurs et d'universitaires aux États-Unis, a annoncé un boycottage d'Israël. Au Canada, l'association des diplômés de l'Université Concordia appuie officiellement le mouvement BDS depuis un an, tout comme celles des Universités de Toronto, York, Regina et Carleton.

APARTHEID

Le mouvement Boycottage, désinvestissement, sanctions (BDS) voudrait que sa campagne soit comparée aux sanctions antiapartheid des années 80, qui avaient contribué à la chute du gouvernement sud-africain. Le mois dernier, le ministre israélien des Finances Yaïr Lapid a affirmé qu'il fallait agir « d'urgence » pour contrer le boycottage, évoquant lui aussi le régime d'apartheid. Mais attention aux raccourcis, souligne Dan O'Meara professeur de sciences politiques à l'UQAM. « Il faut distinguer boycottage et sanctions. Le boycottage sud-africain avait éveillé les consciences, mais son impact économique avait été minime. Ce sont surtout les sanctions économiques des États qui avaient joué dans l'équation, notamment venant des États-Unis. Dans le cas d'Israël, on n'en est pas encore là. »

ANTISÉMITISME

Le secrétaire d'État américain John Kerry a suscité la colère des leaders israéliens la semaine dernière, en évoquant la possibilité d'un boycottage économique de plus grande envergure si les nouvelles négociations de paix avec la Palestine, dont l'échéance est prévue pour le 29 avril, n'aboutissent pas. Des membres du cabinet du premier ministre Benyamin Nétanyahou ont accusé Kerry d'appuyer une campagne « antisémite » en s'exprimant de la sorte.

INQUIÉTUDE

Le ministre des Finances israélien Yair Lapid affirme qu'un boycottage accru porterait un « coup très dur » à l'économie du pays. Selon un rapport de son ministère, un boycottage de grande ampleur pourrait entraîner des pertes allant jusqu'à 5,7 milliards US et la suppression directe de près de 10 000 emplois, ce qui pourrait affecter 67 % des familles israéliennes. Le premier ministre Benyamin Nétanyahou a admis en juin que le mouvement Boycottage, désinvestissement, sanctions (BDS) constituait une « menace stratégique pour Israël », avant d'affirmer que cette campagne « immorale et injuste n'atteindrait pas son but ». Selon un sondage du Peace Index, 49 % des Israéliens estiment qu'Israël pourrait surmonter un tel boycottage, alors que 47 % ne partagent pas cet avis.

MILLIONS

Dimanche, le premier ministre Benyamin Néthanyahou a réuni trois de ses ministres pour discuter des moyens de lutter contre une progression du boycottage. La ministre de la Justice, Tzipi Livni, non conviée à cette réunion, aurait pour sa part proposé un plan de 100 millions de shekels (environ 28 millions US) pour riposter aux organisations pro-boycottage et faire face à cette campagne de « déligitimisation ».

CIBLE

Rex Brynen, professeur de sciences politiques à McGill, croit que la campagne BDS restera inefficace tant que sa cible ne sera pas mieux identifiée. Or, pour l'instant, dit-il, la campagne manque de cohérence. « Le mouvement est décentralisé. Il manque de clarté sur les objectifs. On ne sait pas s'il vise les colonies israéliennes ou Israël lui-même. Cela a pour effet de troubler les perceptions et cela n'aide pas vraiment la cause. Alors, pour l'instant, je ne crois pas que les dommages soient énormes. Il y a un certain effet, mais l'impact est plus symbolique que politique. »

NEIL YOUNG

Ces dernières années, le groupe U2, le rappeur Snoop Doggy Dog, le guitariste Santana, de même que les chanteurs Jon Bon Jovi et Elvis Costello ont tous annulé leurs concerts en Israël pour des motifs politiques. Ardent promoteur du boycottage, l'ex-Pink Floyd Roger Waters a par ailleurs publiquement savonné Scarlett Johansson, il y a deux semaines, pour son partenariat avec SodaStream. Les regards sont maintenant tournés vers Neil Young, qui doit donner un concert l'été prochain à Tel-Aviv. Ira ? Ira pas ?

PRENEZ LES DEVANTS

0,9 %*

TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS

+

L'ÉQUIVALENT DES

3

PREMIÈRES MENSUALITÉS EN PRIME*

OU

JUSQU'À

2 750 $*

EN CRÉDIT À LA LIVRAISON

1 500 $ sur tous les modèles ILX / 2 000 $ sur TL-SH AWD
2 500 $ sur TL SH-AWD Tech / 2 750 $ sur TL Élite

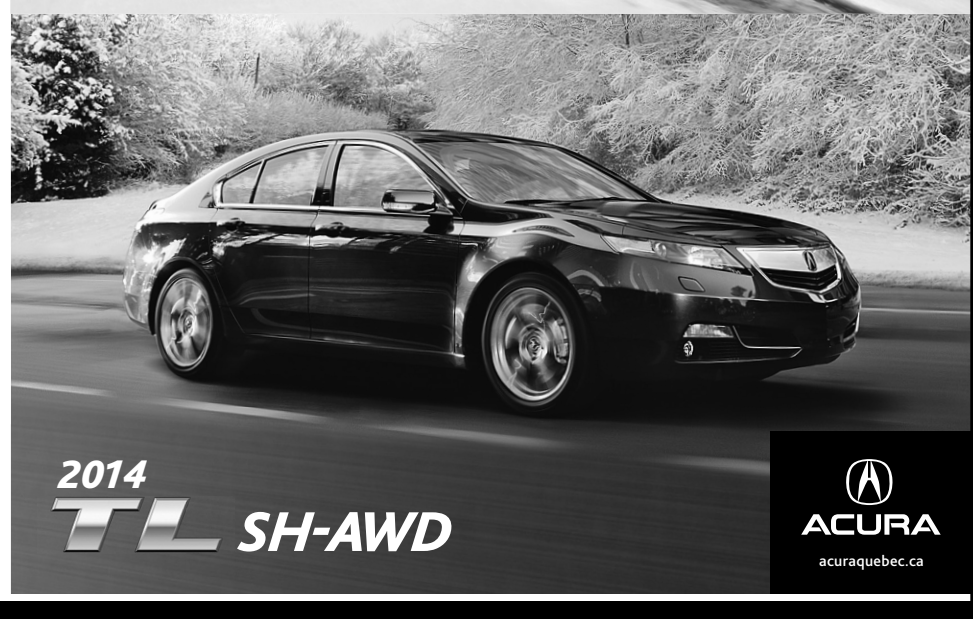

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4636, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

ACURA SAINTE-JULIE
1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450 922-1222

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *L'offre de l'équivalent des trois premières mensualités est offert aux clients au détail admissibles sur approbation de crédit et s'applique uniquement aux programmes de location pour usage personnel seulement auprès de Services Financiers Acura pour tous les modèles Acura ILX 2014, jusqu'à concurrence d'un maximum de 1500 $, soit une contribution de 1000 $ du fabricant et de 500 $ du concessionnaire (avant les taxes) et pour tous les modèles Acura TL SH-AWD 2014 jusqu'à concurrence d'un maximum de 2000 $ (avant les taxes). Le concessionnaire émettra un chèque au client pour l'équivalent des trois premières mensualités de location (taxes en sus), jusqu'à concurrence d'un maximum de 1500$ sur tous les modèles ILX 2014 et jusqu'à concurrence d'un maximum de 2000$ sur tous les modèles TL SH-AWD 2014. Le client est responsable de tout montant supérieur au 1500 $/2000 $. Le client sera tenu d'effectuer tous les paiements de location réguliers. Taux de location de 0,9 % jusqu'à 36 mois pour tous les modèles ILX/TL SH-AWD. Les offres se terminent le 28 février 2014 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Jusqu'à épuisement des stocks. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. ©2014 Acura, une division de Honda Canada. ◊Le crédit à la livraison de 1500 $ est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou à l'achat de tous les modèles Acura ILX 2014 / le crédit à la livraison de 2000 $ est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou à l'achat d'un modèle TL SH-AWD 2014 (UA9F2EJ)/ le crédit à la livraison de 2500 $ est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou à l'achat d'un modèle TL SH-AWD Tech 2014 (UA9F5EK) / le crédit à la livraison de 2750 $ est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou à l'achat d'un modèle TL Élite 2014 (UA9F7EK) par le biais de Services Financiers Acura, sur approbation de crédit, et sera déduit du prix de vente ou de location négocié avant les taxes. Le consommateur devra signer un contrat de location chez un concessionnaire Acura participant et prendre livraison entre le 3 février 2014 et le 28 février 2014. Certaines conditions s'appliquent. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour les détails. © 2014 Acura, une division de Honda Canada.

ACTUALITÉS

Triple meurtre à Trois-Rivières

Deux adolescents de 17 ans ont été arrêtés alors qu'ils s'éloignaient de la scène de crime

PHOTO STÉPHANE LESSARD, LE NOUVELLISTE

Un large périmètre de sécurité a été érigé hier par les policiers. La rue Sicard, qui est située dans un quartier résidentiel réputé pour sa tranquillité, était fermée à la circulation.

GABRIEL DELISLE
ET MARIE-ÈVE LAFONTAINE
LE NOUVELLISTE

Une petite rue paisible d'un quartier cossu de l'ouest de Trois-Rivières a été le théâtre d'un triple meurtre peut-être lié à une histoire de cœur, hier matin.

Deux sœurs et un jeune homme – l'amoureux de l'une d'entre elles – ont été retrouvés morts par les policiers locaux, quelques instants après l'arrestation de deux adolescents de 17 ans qui s'éloignaient de la scène de crime, peu avant 8 h.

« Trois personnes ont été retrouvées mortes. Elles sont décédées d'une mort brutale », a confirmé en fin d'après-midi l'agent Michel Letarte, porte-parole de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Des sources affirmaient hier qu'une histoire de cœur serait à l'origine du triple meurtre, hypothèse que n'a pas voulu confirmer la police. « Nous travaillons toujours à faire les liens entre les victimes et les suspects que nous avons arrêtés », a affirmé l'agent Letarte.

« Nous sommes au début de l'enquête. Est-ce que les victimes et les suspects se connaissaient ? Est-ce qu'il s'agit d'une violation de domicile ? Est-ce que les suspects sont les auteurs du crime ? Nous tentons de trouver les réponses », a renchéri le porte-parole de la Sécurité publique en précisant que l'enquête policière déterminera les accusations qui pourraient être déposées contre les deux adolescents arrêtés.

En début de journée, les policiers ont identifié les victimes et communiqué avec leurs familles. La mère des deux jeunes filles ne se trouvait pas au domicile familial lorsque les événements sont arrivés. Elle était à son travail, à Joliette.

« Nous travaillons toujours à faire les liens entre les victimes et les suspects que nous avons arrêtés. »
— Michel Letarte, de la Sécurité publique de Trois-Rivières

Les enquêteurs étudiaient hier soir chaque élément qui pourrait expliquer les circonstances du crime, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. Le terrain et la rue ont d'abord été passés au peigne fin. Rien n'a été laissé au hasard.

Un large périmètre de sécurité a été érigé hier par les policiers. La rue Sicard, qui est située dans un quartier résidentiel réputé pour sa tranquillité, était fermée à la circulation.

Danielle Poitras, une voisine, a vu les policiers qui tenaient en joue les deux jeunes hommes avant de les arrêter. La dame affirme aussi que les deux adolescents, qui sont considérés par les policiers comme les principaux suspects, se sont rendus les mains derrière la tête.

« Je croyais que les policiers arrêtaient deux jeunes qui s'étaient évadés de prison. Après leur arrestation, ils ont été mis dans les autos-patrouilles. C'était comme dans une scène de l'émission *19-2* », a souligné Danielle Poitras, avouant qu'elle ne se doutait pas du tout que trois personnes avaient été tuées à quelques mètres de son domicile. « C'est lorsque j'ai vu le poste de commandement que je me suis doutée de quelque chose. »

Fusillade dans Côte-des-Neiges
Un membre de la mafia libanaise ciblé

L'homme de 33 ans atteint de plusieurs balles dans le stationnement d'un centre commercial du secteur Côte-des-Neiges, lundi matin, est considéré par la police comme un membre influent du crime organisé libanais. Ziad Ziade a fait la manchette en août 2012 lorsque sa conjointe Lida Phon, 32 ans, a été tuée dans sa voiture, dans le garage de la maison du couple, située dans le quartier Chomedey, à Laval. Ziade, qui n'est pas citoyen canadien, avait réussi en 2009 à faire annuler son expulsion du Canada pour motif humanitaire, ce qui ne l'aurait pas empêché de poursuivre ses activités. La police craint maintenant une escalade de violence à la suite de cet attentat raté. Ziade était dans sa voiture, dans un stationnement situé à l'angle des avenues Van Horne et Wilderton, vers 11 h, lorsqu'un individu s'est approché et lui a tiré plusieurs balles au visage et dans le dos. Il a tout de même eu la force de se rendre dans le centre commercial pour demander de l'aide. Il a été transporté dans un hôpital, où il était encore hier dans un état critique, mais stable.

— Daniel Renaud et David Santerre

PRODUITS MINCEUR + OU − LOUCHES?

UN REPORTAGE INTERACTIF
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Des centaines de Canadiens sont tombés gravement malades après avoir pris des produits amaigrissants. Qu'en disent les médecins ? Marie-Claude Malboeuf dresse le portrait d'une situation préoccupante.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LA PRESSE+